

ASSEMBLEE GENERALE



LE PONTET (84)

10 Février 2024

Assemblée Générale Ordinaire

10 Février 2024 à LE PONTET (84)

Sont présents à 15h00,

✓ **Bureau du Comité Régional**

Lucette COSTE, Présidente
Jean-Luc MARELLI, Trésorier Général

✓ **Les membres du Comité Directeur**

Alpes de Haute Provence (04)

Bernadette LEVET
Francis CIORDIA

Hautes Alpes (05)

Patrick DASTREVIGNE – Président du CD 05 après décision de la Commission des Opérations Electorales

Alpes Maritimes (06)

Bernard CONSONNOVE
Anne-Marie CADOT
Jean-Claude CALCAGNO

Bouches du Rhône (13)

Patricia JEANJEAN Secrétaire Adjointe
Patrice CARBONARO
Martine CAISSO

Var (83)

Marc BENINTENDI
Jacques QUINTON
Danielle AUTRAN

Vaucluse (84)

Michel COSTE
Robert PADREDDII

✓ **Les vérificateurs aux comptes :**

Patrick LAURENDEAU (83)
Jean ARNAUD (04)
Jean SALETTI (84)

✓ **La Commission des Opérations Electorales :**

Antoine SCIORTINO (06)
Xavier BEC (13)
Patrick LAURENDEAU (83)

✓ **Assistent à nos travaux pour y avoir été invités :**

Divers membres des Comités Départementaux du Comité Régional, élus lors des Assemblées Générales pour la mandature 2021-2024 selon feuille de présence dûment émargée.

Monsieur Jean-David BONNET, Directeur du CROS PACA

Madame Emilie BARTHES, Directrice du Groupement d'Employeurs GEIQ et GE SPORT REGION SUD

✓ **Intervenante à l'assemblée générale :**

Cyntia CANTIGET, Agent de développement du Comité Régional

✓ **Absents :**

- Cyril COMBE, secrétaire-général
- Léo DOURNEAU, Agent de Développement du Comité Régional.

Rappel de l'Ordre du Jour :

Selon convocation individuelle adressée aux membres du Comité Directeur du Comité Régional PACA et aux membres élus des comités départementaux dépendant de son territoire :

- 1) Accueil de bienvenue
- 2) Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 04.02.2023
- 3) Intervention de la Présidente du Comité Régional Lucette COSTE
- 4) Elections Complémentaires des membres du Comité Directeur mandat 2021-2024 (Rappel de la lettre du 28 décembre 2023 – candidatures à adresser au siège du comité régional avant le 20.01.2024)
- 5) Rapport d'activités 2023
- 6) Approbation du rapport de gestion 2023
- 7) Exposé des vérificateurs aux comptes
- 8) Budget Prévisionnel 2024
- 9) Annonce des Trophées Annuels : « LES LAURIERS DE LA PETANQUE 2023 »

BIENVENUE (Cyntia CANTIGET)

Madame la Présidente, Mesdames Messieurs les membres élus du Comité Directeur Régional de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal,

Merci de m'avoir confié le soin de conduire cette assemblée générale annuelle.

Tout d'abord, n'ont pu nous rejoindre et sont donc excusés :

- **Monsieur Maximilien ADMENT, Chef du service Sport de la Direction de la Jeunesse, des sports et de la citoyenneté du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur**
- **Madame SOUAD DINAR (DRAJES)**

Nous remercions les personnalités qui nous honorent, et qui, par leur présence, témoignent de l'intérêt qu'ils portent à notre COMITE :

- **Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des six Comités Départementaux de la Région PROVENCE ALPES COTE D'AZUR qui ont effectué le déplacement.**
- **Monsieur Hervé LIBERMAN, Président du Comité Régional Olympique et Sportif PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**
- **Madame Emilie BARTHES, Directrice du GE SPORT REGION SUD et du GEIQ SPORT PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**
- **Monsieur Jean David BONNET, Directeur Général du CROS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

AVANT que l'assemblée générale à laquelle vous êtes conviés ne soit officiellement ouverte, je souhaite que nous ayons une pensée émue et recueillie pour toutes les personnes dirigeantes ou amies qui nous ont quitté au cours de l'année écoulée....

Merci.

Je demande, à présent à Monsieur *PATRICK EBRARD*, Adjoint au Sport de la Ville du PONTET qui nous fait l'honneur de sa présence, de bien vouloir me rejoindre dans ce lieu mis à notre disposition par la Municipalité, afin qu'il accueille à nouveau notre Comité Régional, comme il l'avait fait dans un passé récent, avant la survenance du COVID !

Merci beaucoup.



Au nom du COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, je suis très heureuse de vous accueillir pour tenir notre assemblée générale annuelle.

Ainsi que vous l'avez constaté, pour avoir reçu les éléments en temps et en heure, notre Ordre du Jour est assez dense.

L'assemblée générale de toute association constitue un moment privilégié qui permet la rencontre d'hommes et de femmes unis par une même passion et poursuivant un but commun.

Je forme donc le vœu qu'elle se déroule sous les meilleurs auspices.

Toute assemblée générale doit se tenir selon les règles édictées par les statuts, statuts que nous avons adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire le 12 février 2022 à SEPTEMES LES VALLONS :

1°) au sein de l'assemblée générale les voix de chaque comité sont réparties de façon égale entre tous les représentants de ce comité, le reliquat étant attribué au Président de chaque Comité.

2°) pour délibérer valablement l'Assemblée Générale doit se composer d'un nombre de membres représentant la moitié au moins des voix du collège électoral réglementaire. 5

3°) Ces représentants disposent, pour les questions faisant l'objet d'un vote, d'un nombre de voix déterminé proportionnellement au nombre de leurs licenciés.

Au regard de ces dispositions, le quorum est atteint puisque plus de la moitié des membres représentant les voix du collège électoral réglementaire sont présents.

Collège Electoral réglementaire :150 Voix (CD 04 – 18/18) (CD 13 – 36/36) (CD 05 –12 /17) (CD 83 – 27/27) (CD 06 – 19/28) (CD 84 – 24/24) Soit 136/150 Voix

Nous pouvons donc siéger en assemblée générale ordinaire.



Pour ouvrir officiellement notre assemblée générale ordinaire annuelle, J'appelle, Lucette COSTE notre Présidente :

Bonjour à toutes et tous,

C'est toujours un plaisir d'accueillir chacun d'entre vous à l'occasion de l'Assemblée Générale Annuelle du Comité Régional, clôturant son exercice au 31/12/2023.

L'année 2023 a été émaillée par de multiples événements qui ne peuvent être éludés car ils ont affecté le fonctionnement du Comité Régional :

- La gestion des ressources humaines :

L'année dernière à cette même AG et à la même époque (04/02/2023) je vous avais tenu informés des difficultés rencontrées après le départ de Sibylle LAUGIER le 01/09/2022 suivi de l'arrêt de travail de Céline PAULIN un mois plus tard, qui avait fini par solliciter, après trois mois de prise en charge sociale totale, telle que prévue par la CCNS, une demande de rupture conventionnelle à effet du 25/01/2023.

Certes, avec Cyntia que nous avons récemment accueillie le 01/10/2022 et le soutien indéfectible de Bernadette LEVET, notre référente élue en charge du Pôle Compétitions Sportives, nous avons pu faire face à la réalisation des principales missions qui nous incombent.

C'est ainsi qu'outre la charge de la présidence, j'ai personnellement dû assumer la gestion administrative et comptable du Comité avec l'aide bénévole de ROSE qui m'a personnellement proposé de venir à notre secours.

En Juin 2023, le Comité a pu embaucher un Agent de développement en la personne de Léo DOURNEAU que vous avez appris à connaître au cours de l'année lors des réunions dites d'été et d'automne.

Merci ROSE ! Merci LEO !

- La gestion des qualificatifs régionaux :

Elle a été assumée par Bernadette LEVET avec le concours de Cyntia et le soutien des éducateurs et des arbitres selon les catégories concernées.

Compte tenu de la situation structurelle telle que ci-dessus décrite, nous avons dû décliner l'organisation des qualificatifs SENIOR et JEUNES au tir de précision, après en avoir informé les comités départementaux dont 5/6 avaient décidé de ne pas y participer.

Nous avons dû annuler les résultats de divers qualificatifs départementaux dans les catégories JEUNES pour non-respect de la réglementation fédérale en vigueur dans trois de nos six comités départementaux.

Tous les comités organisateurs, supports de nos qualificatifs et championnats régionaux (jeunes) avec l'aide des clubs sur lesquels ils s'étaient adossés ont rempli leurs engagements.

Toutefois, les qualificatifs au JP 3X3 programmés à DIGNE LES BAINS par le club de la BOULE DIGNOISE, qui n'a nullement démerité, n'ont pu être menés à leur terme en raison des intempéries exceptionnelles dans leur intensité qui se sont abattues sur la commune.

Néanmoins, grâce au Comité des Bouches du Rhône et à Patrice CARBONARO son représentant présent sur place, nous avons pu bénéficier des installations couvertes de la BOULE DIPLOMATE à SAINT VICTORET en vue de reprogrammer les qualificatifs en triplète et les qualificatifs en doublettes, après avoir sollicité et obtenu dans l'urgence l'autorisation de la FFPJP et les accords bienveillants des joueurs qualifiés via leur club d'appartenance, ce qui nous a permis de qualifier des équipes régionales aux deux championnats de France, dans les délais de rigueur.

- La gestion des affaires disciplinaires :

Certes, il s'agit d'une mission régaliennne confiée au Comité Régional mais force est de relever que le COVID qui a perturbé deux années de nos vies, a laissé des traces certaines dans les comportements de chacun impactés à plus d'un titre par des nouveaux modes de vie – qu'ils soient de nature sociale, sociétale voire économique – qui se traduisent en incivilités de toutes sortes sur nos terrains de pratiques y compris lors des compétitions nationales importantes de notre région en 2023 (la Marseillaise, Le Provençal 13, le National de LARAGNE)

Au plan régional, la Commission de Discipline n'a pas chômé en 2023 ! J'en profite pour saluer l'engagement des membres extérieurs de cette commission qui répondent chaque fois que nécessaire : ce ne sont pas moins de 7 DOSSIERS (5 en première instance/2 en appel) représentant pas moins de 10 réunions qui ont dû être tenues ce qui représente une augmentation particulièrement significative, au regard des années antérieures.

Je remercie Cytia CANTIGET, notre Agent de Développement, qui assume la responsabilité administrative de cette chronophage commission en termes de compétence et de temps alloué.

C'est un élément nouveau à prendre en compte à plus d'un titre :

- *D'une part, parce qu'il montre une déliquescence des comportements individuels et même du sens des responsabilités de celles et ceux qui ont en charge l'application de nos règlements fédéraux à tous les échelons de la hiérarchie fédérale (licencié(e)s, organisateurs (clubs/comités), arbitres, délégués fédéraux)*
- *D'autre part, parce qu'il impacte la gestion du Comité Régional tenu d'assumer la gestion administrative, financière et celle de ses ressources humaines.*

- *La gestion des membres élus du comité directeur :*

QUATRE comités sur SIX ont enregistré des démissions au sein de leur comité directeur départemental au cours de l'année, démissions qui ont impacté à leur tour la composition du comité directeur régional – d'où la nécessité d'organiser des élections complémentaires au cours de la présente assemblée générale, alors qu'une élection complémentaire avait déjà eu lieu au début de l'année 2023 !...

Ces démissions montrent combien le bénévolat se fragilise dans un contexte d'insécurité et de perte des valeurs morales.



Malgré tout, le COMITE REGIONAL a réussi à tenir la barre car la FLAMME de ceux qui l'anime ne s'est pas pour autant éteinte !

En effet, tout n'est pas négatif bien au contraire.

Tous les Comités Départementaux et leurs clubs affiliés ont su faire preuve de résilience afin de redresser la perte exponentielle de licences engendrée par le COVID (- 8834)

*C'est ainsi que les Comités de la Région ont pu regagner : **5980 licences** en deux années.*

Les organisations au sein de notre Région, tant en termes de concours nationaux que régionaux n'ont pas démenti cette reprise puisque pas moins de : 45 concours nationaux et 31 concours régionaux ont été organisés.

L'année 2024 s'annonce toute aussi prometteuse.

De très beaux résultats sportifs ont été engrangés par nos licencié(e)s et nos clubs !

Notre Centre Régional d'Entraînement créé en 2021 fonctionne bien.

La Team UHLSPORT « POLE REGION SUD » a engrangé ses premiers résultats...

Merci **DONC** pour votre engagement constant à la survie de nos activités pétanque et jeu provençal.

L'occasion pour moi de vous adresser un message : **CONSERVONS LA FLAMME !...** Cette **FLAMME** symbole de l'illumination, de la paix, de l'amour et de l'espoir indispensable à la survie de notre engagement au service de la **FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL**.



C'est donc, avec un réel plaisir et une satisfaction partagée d'avoir pu surmonter les obstacles qui ont jalonné cet exercice, illuminé par les résultats sportifs engrangés par **LES LICENCIES DE NOTRE REGION** et plus particulièrement par nos **JEUNES**, que je vais confier aux collaborateurs – **ELUS ET SALARIES** – qui m'entourent, le soin de retracer l'ensemble des actions tant en termes sportifs que financiers qui ont été réalisés au cours de l'exercice 2023.

Je reviendrai vers vous, au cours de cette assemblée, pour aborder les actions programmées pour 2024 et les échéances statutaires importantes qui nous attendent en cette année **OLYMPIQUE** qui déclenche les élections au sein de nos structures fédérales pour un futur mandat de quatre ans.

Je déclare donc notre ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL statuant sur l'exercice clôt le **31/12/2023, OUVERTE.**



Depuis plusieurs assemblées générales, à présent, le Comité Régional a adopté un système de vote électronique auquel vous êtes maintenant aguerris.

J'en profite pour remercier Monsieur Jean David **BONNET** Directeur Général du **CROS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR** d'être présent pour gérer le **VOTE ELECTRONIQUE.**

Toutefois, avant d'aborder l'ordre du jour, permettez donc que, sous son contrôle, je vous soumette à un petit test du matériel de vote électronique qui vous a été confié, en entrant en séance, à seule fin de vérifier que tous les boitiers fonctionnent correctement.

Munissez-vous de votre petit boitier !

Je vous invite donc à effectuer un **VOTE TEST** dirigé en appuyant sur la touche **- 2 -** puis pour valider votre vote en appuyant (fortement) sur la touche **OK** en haut et à gauche de votre boitier.

Je déclare donc le VOTE OUVERT :

RESULTAT DU VOTE

Test Boitiers		Rejetée
Date du vote : 10/02/2024 - 15h18	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 16	Non votés : 0	
Voix totales : 136	Taux d'abstention : 0,0%	
Voix exprimées : 136		
Majorité absolue des voix exprimées : 69		
1 - Pour	0 Voix	0,00%
2 - Contre	136 Voix	100,00%
3 - Abstention	0 Voix	



Suivant l'ordre du jour,

Il nous appartient de mettre à l'approbation le compte rendu de l'assemblée générale qui s'est tenue le 04.02.2023 à SEPTEMES LES VALLONS (13)

Avez-vous des remarques à formuler ? ⇒ AUCUNE

Nous passons donc au vote :

RESULTAT DU VOTE :

Approbation du compte rendu de l'AG du 04-02-2023		Unanimité
Date du vote : 10/02/2024 - 15h20	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 16	Non votés : 0	
Voix totales : 136	Taux d'abstention : 0,0%	
Voix exprimées : 136		
Majorité absolue des voix exprimées : 69		
1 - Pour	136 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

LE COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL QUI S'EST TENUE LE 04 02 2023 EST DONC ADOPTE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.



L'ordre du jour nous conduit, à présent, à l'organisation d'une ELECTION PARTIELLE au sein de la gouvernance du COMITE REGIONAL pour la durée du mandat restant à courir, du fait de la démission de divers membres au sein des comités 05, 06, 13 et 83.

Pour l'organisation de la procédure d'élection qui doit être conduite dans le respect de nos statuts et de notre règlement intérieur, sous le contrôle de la Commission des Opérations Electorales, nous avons reçu via les comités départementaux concernés, QUATRE CANDIDATURES -

2 femmes et 2 hommes - SUR CINQ CANDIDATURES POSSIBLES PLUS UN MEDECIN.

La commission de surveillance des opérations électorales composée de M.M. SCIORTINO, BEC et LAURENDEAU, désignés par les trois comités comptant le plus de voix (06 13 et 83) ayant pour mission de vérifier la validité des candidatures et la procédure de vote par voie électronique jusqu'à la proclamation des résultats, s'est réunie avant l'ouverture de la présente assemblée et a pris les décisions suivantes, suite aux éléments reçus sur la boîte mail du Comité Régional : la candidature de Pierre ROMAN CD 05 est rejetée pour non-respect des délais des candidatures annoncés par lettre du Comité Régional à tous les comités départementaux dépendant de la Région PROVENCE ALPES COTE D'AZUR.

Après examen des éléments reçus, Messieurs SCIORTINO, BEC et LAURENDEAU, en leur qualité de membre de ladite commission, ont définitivement validé les trois candidatures suivantes :

- ✓ CD 06 Jean Claude CALCAGNO
- ✓ CD13 Martine CAISSO
- ✓ CD83 Daniel AUTRAN

Avez-vous des remarques à formuler ? ⇒ AUCUNE

Je cède la parole à Monsieur Jean David BONNET afin qu'il conduise le scrutin par voie électronique : Merci Jean David.

Prenez vos boîtiers électroniques :

1^{er} CANDIDAT : CD 13 Danielle AUTRAN

Nous passons donc au vote :

RESULTAT DU VOTE :**Elections complémentaires du Comité Directeur du Comité Régional**

Date du vote : 10/02/2024 - 15h25	Mode de scrutin : Secret
Votants : 16	Abstentions : 0
Voix totales : 136	
Voix exprimées : 136	Non votés : 0
Majorité absolue des voix exprimées : 69	Sièges : 1

AUTRAN Danielle CD 83

- **Unanimité**

136 voix**2^{ième} CANDIDATE : CD 13 Martine CAISSO**

Nous passons donc au vote :

RESULTAT DU VOTE :**Elections complémentaires du Comité Directeur du Comité Régional**

Date du vote : 10/02/2024 - 15h26	Mode de scrutin : Secret
Votants : 16	Abstentions : 0
Voix totales : 136	
Voix exprimées : 136	Non votés : 0
Majorité absolue des voix exprimées : 69	Sièges : 1

CAISSO Martine CD 13

- **Unanimité**

136 voix**3^{ième} CANDIDAT : CD 06 Jean Claude CALCAGNO**

Nous passons donc au vote :

RESULTAT DU VOTE :**Elections complémentaires du Comité Directeur du Comité Régional**

Date du vote : 10/02/2024 - 15h27	Mode de scrutin : Secret
Votants : 16	Abstentions : 14
Voix totales : 136	
Voix exprimées : 122	Non votés : 0
Majorité absolue des voix exprimées : 62	Sièges : 1

CALCAGNO Jean Claude CD 06

- **Unanimité**

122 voix

FELICITATIONS AUX NOUVEAUX ELUS en la personne de :

**Daniele AUTRAN
Martine CAISSO
Jean Claude CALCAGNO**

BIENVENUE PARMIS NOUS AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR REGIONAL.



L'ordre du jour nous conduit, ENSUITE à aborder l'examen des activités déployées au cours de l'exercice écoulé par le COMITE REGIONAL depuis notre assemblée générale du 04/02/2023, telles qu'elles sont détaillées dans le rapport d'activités qui a été envoyé aux membres élus du comité directeur régional, rapport d'activités qui fait partie intégrante du présent procès-verbal, pour être joint en annexe.

Lors de l'Assemblée générale n'ont été évoquées, via un diaporama, que les plus importantes d'entre-elles via un FOCUS sur :

- LES FORMATIONS
- LES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES
- LES MISSIONS REGALIENNES QUI NOUS INCOMBENT.
- LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT EN FAVEUR DES FEMININES ET DE TOUS PUBLICS.

AUCUNE n'aurait pu voir le jour :

- Sans le soutien indéfectible du CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR dans le cadre de la convention quadriennale qui nous lie.
- Les SUBVENTIONS ANNUELLES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT PSF/FFPJP, d'une part, et ANS EMPLOI, d'autre part.
- La participation de nos partenaires (OBUT, UHLSPORT, PJJ, JPF) qui sont déterminants POUR la mise en œuvre de celles-ci.

Rien, n'aurait pu être entrepris sans le soutien des membres du Comité Directeur Régional et l'accompagnement des nombreux éducateurs et arbitres qui nous ont rejoints et soutenus dans la mise en œuvre des diverses actions innovantes qui ont été entreprises, année après année. Que de belles rencontres humaines !

Le **RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE** au cours de l'année 2023, ensemble toutes les actions retracées dans le rapport communiqué a été soumis au vote de l'Assemblée :

RESULTAT DU VOTE :

Approbation du rapport d'activités 2023		Unanimité
Date du vote : 10/02/2024 - 16h19	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 16	Non votés : 0	
Voix totales : 136	Taux d'abstention : 0,0%	
Voix exprimées : 136		
Majorité absolue des voix exprimées : 69		
<hr/>		
1 - Pour	136 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

LE RAPPORT D'ACTIVITES 2023 EST ADOPTE A LA MAJORITE.



Le point suivant de l'ordre du jour a trait à l'examen de la situation financière du COMITE REGIONAL :

👉 Jean Luc MARELLI, notre Trésorier Général a présenté par le détail l'examen de la situation financière du COMITE, au cours de l'exercice écoulé, clôt le 31/12/2023, tel qu'il est annexé au présent procès-verbal.

👉 Ensuite, les deux vérificateurs aux comptes en la personne de :

👉 Monsieur Jean SALETTI – Membre licencié du Comité 84

👉 Monsieur Jean ARNAUD – Membre licencié du Comité 04

ont fait rapport de leur mission par la voix de Monsieur Jean ARNAUD ; leur rapport est également annexé au présent procès-verbal.

Au vu des rapports détaillés présentés, l'assemblée générale a été appelée à statuer successivement sur l'approbation des comptes, puis sur l'affectation du résultat 2023 :

RESULTAT : APPROBATION DES COMPTE

Approbation du rapport de gestion 2023		Unanimité
Date du vote : 10/02/2024 - 16h27	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 16	Non votés : 0	
Voix totales : 136	Taux d'abstention : 0,0%	
Voix exprimées : 136		
Majorité absolue des voix exprimées : 69		
<hr/>		
1 - Pour	136 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

**QUITUS est donc décerné.
Félicitations à notre Trésorier Général.**

RESULTAT : Affectation du Résultat 2023

Approbation de l'affectation du résultat		Unanimité
Date du vote : 10/02/2024 - 16h29	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 16	Non votés : 0	
Voix totales : 136	Taux d'abstention : 0,0%	
Voix exprimées : 136		
Majorité absolue des voix exprimées : 69		
<hr/>		
1 - Pour	136 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

Le résultat 2023 sera donc affecté aux fonds propres du COMITE REGIONAL.



Les rapports tant d'activité que de gestion de l'année 2023 étant à présent clos, abordons ensemble les perspectives 2024 et pour ce faire, c'est Lucette COSTE notre Présidente qui va nous exposer les projets du Comité dans le respect de notre projet associatif :

INTERVENTION DE LA PRESIDENTE 2024

Une année placée sous le signe de l'OLYMPISME puisque Les Jeux olympiques d'été de 2024, officiellement appelés les Jeux de la XXXIII^e olympiade, seront célébrés du 26 juillet au 11 août 2024 à Paris, en France qui ne les avaient plus accueillis depuis 100 ans (1924).

La flamme olympique débarquera à MARSEILLE le 8 mai POUR célébrer l'arrivée des JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMIQUES PARIS 2024 en provenance de la GRECE par la voie maritime, ce qui créera un lien FORT avec MARSEILLE, la « ville de la voile de PARIS 2024 ».

Le relais de la FLAMME OLYMPIQUE et PARALYMPIQUE sur le territoire français, sera l'occasion de valoriser la place du SPORT dans la Société ET de mettre en valeur notre territoire régional qu'elle traversera jusqu'à PARIS en attendant l'HERITAGE !

Notre territoire régional sera aussi à l'honneur avec les villes de MARSEILLE et de NICE retenues comme VILLE-HOTE des Jeux.

De beaux moments à partager, sur notre territoire !

2024 sonnera également la fin d'un cycle olympique (2021-2024) qui coïncide avec l'échéance des mandats de QUATRE ANS des Présidents des Fédérations Sportives Françaises qui ouvre le renouvellement des instances dirigeantes.

*Notre Fédération et ses organes déconcentrés que sont les Comités Régionaux et Départementaux sont donc concernés mais pas QUE...puisque les Comités Départementaux **et** les Clubs affiliés à la FFPJP deviendront les acteurs directs de la prochaine élection fédérale, à hauteur de 50 % des voix du collège électoral dans le respect de la loi du 2/03/2022, visant à démocratiser le sport en France.*

Le dernier congrès fédéral qui s'est tenu à GRANDE SYNTHÉ les 15 et 16 décembre 2023 a validé la modification de la composition du Comité Directeur National et le mode de scrutin électoral retenu.

Le Comité Directeur National de la Fédération sera donc composé de 36 membres lors des élections qui se dérouleront lors du Congrès qui se tiendra à BELFORT les 20 et 21 décembre 2024.

Les élus fédéraux, au nombre de 28 dont 1 médecin, à raison de 14 hommes et de 14 femmes au sein du Comité Directeur National ne seront plus élus via un scrutin uninominal, mais par un scrutin dit de liste bloquée.

*Ce vote s'effectuera de manière électronique. Chaque présidente ou président de club recevra un code personnel qui lui permettra de voter pour la liste de son choix ⇒ **D'où l'importance que son contact mail soit correctement renseigné dans le logiciel Fédéral GESLICO.***

Je vous invite donc à les informer précisément de manière à ce que leur contact mail ne soit pas erroné.

A ces 28 membres, viendront se rajouter 8 membres qui seront élus uniquement par leurs PAIRS et par COLLEGES en fonction de leur QUALITE PARTICULIERE, à raison de deux membres par collèges (1 femme /1 homme)

1. Collège des Sportifs de Haut niveau
2. Collège des Arbitres
3. Collège des éducateurs
4. Collège des régions

La liste officielle des membres de ces collèges, établie par les services de la FFPJP, sera transmise aux Présidents des Comités Régionaux qui auront la tâche de vérifier leur validité, avec leurs comités concernés. Il faut donc de manière URGENTE toilerter voire compléter les renseignements à figurer sur GESLICO pour chacun de nos licenciés en fonction de sa qualité particulière (dirigeant, éducateur, arbitre, sportif de haut niveau...)

Cette élection impose, en outre, que les comités départementaux et les comités régionaux aient tenu leurs assemblées générales électorales au moins un mois avant celle de la FFPJP, selon un rétroplanning et des modalités qui n'ont pas encore été précisés à ce jour par la FFPJP, ce qui entraînera un raccourcissement de l'exercice d'au moins trois mois...

De la même manière, la FFPJP devra informer les comités des procédures qui seront mises en place pour l'élection par les clubs, certains prônant que celle-ci ait lieu à l'occasion de l'AG des comités départementaux !

Un grand chambardement dans nos pratiques antérieures !...un chantier a été ouvert mais force est de relever que le chef de chantier n'est pas encore opérationnel...

Au plan régional, il nous appartient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour modifier les statuts du Comité Régional ainsi que le Règlement Intérieur car les élections à venir se dérouleront comme la FFPJP, via un scrutin de liste bloqué.

Notre prochain Comité Directeur du 8 mars 2024 se penchera donc sur cette question en vue de la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire à l'occasion de la réunion dite d'Eté.

Du pain sur la planche...en 2024... car il conditionne l'avenir du Comité Régional pour la mandature à venir : 2025-2029.

Du pain sur la planche... en 2024... il en faudra aussi pour réussir les projets sportifs que nous ambitionnons :

C'est pourquoi, j'appelle Bernadette LEVET notre Responsable du POLE SPORTIF qui va vous les présenter :

LA SAISON 2024.

INTERVENTION DE Bernadette LEVET

Nous venons de faire le bilan de l'année 2023 riche d'expérience, de bons et quelquefois de mauvais souvenirs qu'il a fallu digérer du mieux possible pour repartir vers de nouvelles aventures.

Nous voici donc en route pour 2024, même si depuis quelques années, il n'y a plus d'interruption en matière de compétitions d'une année sur l'autre.

Nos épreuves qualificatives, régionales, celles destinées aux jeunes, les formations, nécessiteront une nouvelle fois la présence de délégués élus du comité régional, d'arbitres, d'éducateurs, de formateurs, de responsables de clubs qui mettront leurs installations à notre disposition.

Qu'ils en soient d'ores et déjà, tous remerciés.

Organisation des différents Qualificatifs Régionaux :

Après les différents championnats départementaux dans nos 6 départements, l'année 2024 nous amènera au printemps, au PONTET du 17 au 20 Mai pour les épreuves du Triplettes vétérans, suivi du doublette mixte le 18, des triplettes seniors masculins et féminines du 19 mai pour clôturer par le triplète mixte le 20 mai.

Ensuite direction BOULOURIS SUR MER, non pas pour aller observer, bien que, la barge de débarquement en cette année des 80 ans de la Libération mais les 25 et 26 mai et les 1^{er} et 2 juin pour le pétanque triplète PROMO, et le triplète MINIMES le 25 mai, le TIR de précision juniors garçons et filles puis le 26, les triplettes jeunes en cadets et juniors suivant SWISS SYSTEM.

Nous revenons à BOULOURIS les 1^{er} et 2 juin pour les épreuves doublettes et individuels masculins et féminines, le 1^{er} juin le pétanque senior et l'individuel féminin et le 2 juin, inversement.

Les épreuves de jeu provençal tant en triplettes qu'en doublettes auront lieu à la BOULE DIPLOMATE de ST VICTORET comme en 2024, les installations se prêtant à accueillir dans les mêmes conditions toutes les équipes.

Les 8 et 9 Juin pour le jeu provençal triplète, les 15 et 16 juin pour le jeu provençal en doublette.

Pour toutes les équipes seniors, à l'exception du jeu provençal, le comité régional qualifiera 1 équipe.

Pour le jeu provençal nous aurons 2 équipes dans chaque catégorie.

Les championnats jeunes verront 4 équipes qualifiées par catégorie pour les championnats de France de la discipline qui se dérouleront à PONTARLIER dans le JURA.

Parmi ces 12 équipes qualifiées, les vainqueurs de chaque catégorie obtiendront le titre de champions régionaux en attendant, nous l'espérons le graal

Le premier championnat régional junior de tir de précision organisé dans notre région qualifiera quant à lui, un garçon et une fille pour le Championnat de France Jeunes de Tir de Précision.

Organisation des différents CRC :

Pour 2024, tous nos CRC se dérouleront avec des groupes de 4 équipes pour éviter des fins de journée trop tardives.

Lors de sa réunion du 27 Octobre 2023 le comité de pilotage, a prévu une refonte totale des divisions avec un brassage complet des équipes qui descendent pour ne pas avoir toujours les mêmes équipes engagées chaque année et des compétitions qui durent parfois jusqu'à point d'heure.

La proposition faite par le comité de pilotage a été ENTIEREMENT validée par le comité directeur régional lors de la réunion du 10 novembre 2023.

Ces nouvelles compositions d'équipes et de divisions s'appliqueront donc en 2024.

La date limite d'inscription pour les clubs a été fixée au 15 Février 2024 avec retour du formulaire tamponné, signé à la fois par le club et le président du comité auquel devra être joint le chèque d'inscription de 70 Euros.

A ce jour :

En OPEN :

Dates des rencontres : 14 et 15 Septembre.

Nous sommes en attente des retours de : CASE DE NICE, CB PELLEAUTIER, Pétanque Antiboise 2 et 3, Club Pétanque Briançon Serre chevalier, Boule Manosquaine, Beach Club Cannes.

En Féminin :

Dates des rencontres : 28 et 29 Septembre.

Nous attendons : l'USCASA, SEPTMES, CB PELLEAUTIER, GUILLESTRE. Pétanqueurs du SAPET, Boule des CANOURGUES , Boule Tropicaine (non signé par le CD 83) Grasse Pétanque 2.

Au Jeu Provençal :

Dates des rencontres : 24 et 25 Août.

En attente pour la première division des retours de Briançon Serre Chevalier (2 Equipes), Petite Boule Laragnaise, Boule Carrée.

En deuxième division : Cercle ST BARNABE, BOULE TULLESAINE.

A ces deux clubs seront ajoutés les vainqueurs CDC 2024 qui doivent nous être communiqués par les comités départementaux pour le 15 JUILLET au plus tard.

En catégorie VETERANS :

Dates des rencontres : 7 et 8 septembre.

En attente du retour des formulaires pour Boule de BEAUDINARD AUBAGNE, Boule Tropicaine (non signé par le CD 83) Briançon Serre Chevalier.

Comme pour le jeu provençal, les vainqueurs CDC 2024 intégreront le CRC VETERANS 2^{ème} division. Retour des informations concernant le club qualifié par le CD au plus tard le 30 juillet 2024.

La prochaine réunion du comité de pilotage : 6 mars 2024 afin de procéder à la composition des groupes et définir les lieux des rencontres.

Catégories JEUNES :

Les CRC Benjamins/minimes, Cadets et Juniors auront lieu les 7 et 8 Septembre.

Transmission des équipes qualifiées au plus tard 25 Août 2024.

Concours régionaux et Nationaux en Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Les comités départementaux avaient à désigner les délégués sur les régionaux et les nationaux, sauf pour les nationaux des concours pétanque SENIOR et les concours dits Evénementiels.

Merci à ceux qui ont d'ores et déjà répondu.

Pour les retardataires, merci de le faire dès le début de semaine prochaine pour que le tableau puisse être envoyé à la FFPJP (nationaux).

Au niveau des concours régionaux : les propositions d'arbitres ont été envoyées aux arbitres nationaux et régionaux.

Le tableau complet avec délégué et arbitre principal, sera envoyé après notre AG aux différents comités.

Les ordres de mission pour les délégués et arbitres sont transmis 15 Jours avant la compétition.

Attention, petit rappel, les comités départementaux doivent désigner des arbitres en nombre suffisant pour toutes ces manifestations à savoir au minimum 1 arbitre par aire de jeu.

Les affiches des régionaux et nationaux doivent être validées à la fois par le CD d'appartenance et par le Comité Régional avant impression et diffusion.

Attention, pour les nationaux, avec la nouvelle réglementation, la mention PRIZE MONEY 300, 500, 1000 ou plus, doit OBLIGATOIREMENT figurer.

Suivi du retour des documents administratifs tant pour les régionaux que pour les nationaux :

- *fichiers GCZ, compte rendu, évaluation, répartition des prix*
- *tout rapport jugé utile et surtout en cas d'incident. La politique de l'autruche ne nous aide pas, bien au contraire !!!*

Reconduction des Odalyades :

Nous remercions les comités départementaux de bien vouloir nous communiquer d'ici notre réunion d'ouverture programmée le 8 Mars au CROS à CABRIES, la date de leur étape départementale.

La finale régionale est programmée à LA LONDE les 5 et 6 Octobre 2024.

Les mêmes conditions : gratuité des licences 2025 pour les participantes des phases départementales et régionale.

Trophée Mixte.

Cette compétition a été transformée en 2023 en compétition départementale. Malgré les appels à la mobilisation, seuls 2 comités départementaux (83 et 84) ont relevé le défi ce qui ne nous a pas permis de proposer un Trophée Mixte Régional. Peut-être dans le futur ... ???

Il est important que tous nos jeunes licenciés ou non puissent concourir dans ce type de compétition ludique avant d'espérer briller sous les feux de la rampe.

Tous à vos Boules :

L'opération Tous à vos boules est reconduite pour 2024 jusqu'au 31 Mai permettant à un joueur ou une joueuse licenciée en 2023 de parrainer un non licencié (n'apparaissant pas dans la base fédérale ou primo licencié) moyennant une réduction de 50 % sur le prix de la licence (part comité).

L'opération est également possible pour un cadet devenant junior première année.

Attention petit rappel : les licences parrain/parrainé doivent être prises en même temps dans le même club.

Trophée des Ecoles de Pétanque.

2024 verra la deuxième année de la remise des Trophée des Ecoles de Pétanque.

Les modalités de cette nouvelle édition seront définies d'ici la réunion d'été.

FORMATIONS :

Arbitrage :

Cyntia CANTIAGET a assuré la formation des 3 candidats qui se sont présentés à l'examen d'arbitre régional les 13 et 14 janvier.

Les résultats seront communiqués aux intéressés et à leur président de comité d'ici fin février après triple correction.

Formation BF 1.

Deux sessions pour la formation des candidats au BF 1 ont eu lieu les 13 et 14 Janvier à LA FARLEDE avec 8 candidats et les 27 et 28 janvier au PONTET avec 12 candidats.

L'examen BF 1 2024 se déroulera demain 11 Février au PONTET.

Formation BF 2 : une session est programmée par la FFPJP les 11, 12 et 13 Octobre.

Formation des nouveaux élus et des anciens du comité régional à l'utilisation du logiciel GESTION CONCOURS notamment pour les délégations sur les concours nationaux et régionaux de leur comité. FORMATION OBLIGATOIRE. La date sera arrêtée lors de la réunion d'ouverture du comité régional le 8 Mars 2024.

CRE ET SELECTIONS.

1^{er} regroupement CRE les 9 et 10 Mars.

2^{ème} regroupement CRE les 27 et 28 Avril.

Stage pour intégrer le CRE en 2025 : le 14 Septembre.

Sélections pour inter région et Trophée des Pépites : 21 et 22 Septembre.

TEAM.

Quatre déplacements sont envisagés pour l'année 2024 sur les nationaux du circuit jeunes :

ANNECY, NICE, LA FARLEDE, SALAISE SUR SANNES.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, l'année 2024 ne permettra pas de chômer, loin s'en faut.

Je rends la parole à notre Présidente qui va vous présenter le Budget Prévisionnel 2024, adapté aux diverses actions programmées.



L'ordre du jour nous conduit, effectivement, à évoquer à présent le BUDGET PREVISIONNEL 2024 qui doit être adapté aux actions programmées.

INTERVENTION DE LUCETTE COSTE

Toutes les actions qui viennent d'être égrenées s'inscrivent dans le projet sportif élaboré par le Comité Régional pour la mandature, dans le respect des SIX AXES de notre projet associatif qui prévoit :

1.- de continuer à encourager la pratique sportive par le plus grand nombre,

- ↳ en proposant des licences à un tarif préférentiel
- ↳ en favorisant la promotion de la pratique des jeunes et des féminines dans le cadre fédéral et en milieu scolaire et universitaire
- ↳ en organisant des journées promotionnelles
- ↳ en formant les divers intervenants
- ↳ en développant et en pérennisant des compétitions pour tous les niveaux de pratique
- ↳ en décernant des récompenses aux clubs et dirigeants méritants

2.- de favoriser l'accès vers le sport de haut niveau dans le respect de l'éthique sportive,

- ↳ par la participation aux compétitions régionales
- ↳ par la détection des jeunes et des féminines dans le cadre du plan de performance fédéral présenté par la DTN et validé par notre ministère de tutelle :

3.- de contribuer à la professionnalisation des structures sportives notamment par la formation des dirigeants et par la création d'emplois sportifs :

- ↳ en vue d'encourager la prise d'initiative et de responsabilités :

4.- de contribuer à la santé publique par la pratique sportive,

- ↳ en luttant contre le dopage en poursuivant l'action de prévention et d'information

5.- de prévenir toutes les formes de violence et d'incivilité dans le sport,

- ↳ en récompensant les comportements respectueux
- ↳ en sanctionnant les comportements inciviques et violents

6.- d'informer et de communiquer sur l'ensemble des actions pour améliorer l'image du Comité Régional,

Ces actions doivent être financées :

Le COMITE y parviendra avec le soutien de ses comités, des subventions qui lui sont allouées et des aides sur lesquelles il peut compter :

C'est pourquoi, l'ordre du jour nous conduit à aborder le **BUDGET PREVISIONNEL 2024** :

CAR, pour toute entreprise, le budget prévisionnel constitue un excellent outil de gestion et de management qui permet de fixer des objectifs, de planifier des moyens et de mobiliser les salariés.

C'est la clé de réussite pour se développer

LES CHARGES PREVISIONNELLES :

Evaluées à :

295000 €

Elles sont regroupées autour de CINQ postes principaux :

- **Les Charges Administratives** 38 000 €
(Secrétariat, fonctionnement, locations,
(Frais comité directeur, réunions, AG, cotisations)
- **Les Compétitions Nationales** 36 000 €
(17 Championnats de France + habillement des joueurs)
- **Les Actions Régionales** 89 000 €
(Promotion & Communication, Campagne TAVB, ODALYADES)
(Actions Scolaires, Péri scolaires, PJJ, tous publics, Lauriers de la pétanque)

(Discipline / Ethique)
- **Haut Niveau et Formation** 35 000 €
(CRE, Trophée des Pépites) Team Region Sud,
(Formations arbitres, éducateurs, dirigeants bénévoles)
- **Emploi** 97 000 €
(Salaires et charges des 3 salariés + Une mise à disposition)
(Honoraires sociaux)

Le Comité Régional remercie :

- Les COMITES, membres de droit du Comité Régional, qui participent à son fonctionnement par le paiement de cotisations annuelles assises sur le nombre de licences délivrées.
- la FFPJP/DTN pour son soutien dans le cadre du plan de performance fédéral en vigueur.
- L'AGENCE NATIONALE DU SPORT dans le cadre des subventions octroyées pour l'emploi et via la FFPJP pour la structuration de ses comités et clubs.
- Le CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR REGION SUD pour son soutien aux actions conduites dans son champ d'action territorial, dans le cadre d'une convention pluriannuelle.
- Ses partenaires et prestataires pour leur aide et accompagnement.
- Ses salariés et bénévoles pour la mise en œuvre des animations et des ventes des produits de la Boutique Officielle FFPJP.

- **PRODUITS ATTENDUS**

qui lui permettent de présenter un budget en équilibre :

295000 €

- Cotisation des comités 125 000 €
- FFPJP Déclinaison PPF Régional 14 000 €
- Indemnités FFPJP 5 000 €
- Subvention ANS via FFPJP 20 000 €
- Subvention ANS emploi 20 000 €
- Convention d'objectif avec la région 96 000 €
- Vente de produits et animations 15 000 €

Maintenant que le budget prévisionnel vous a été présenté, je cède la parole à Cyntia afin qu'elle le soumette au Vote : **Merci**

Le Budget prévisionnel 2024 ainsi présenté a ensuite été soumis au vote :

RESULTAT DU VOTE :

Approbation du Budget Prévisionnel 2024		Adoptée
Date du vote : 10/02/2024 - 17h23	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 16	Non votés : 0	
Voix totales : 136	Taux d'abstention : 7,4%	
Voix exprimées : 126		
Majorité absolue des voix exprimées : 64		
<hr/>		
1 - Pour	117 Voix	92,86%
2 - Contre	9 Voix	7,14%
3 - Abstention	10 Voix	

Le BUDGET PREVISIONEL 2024 EST DONC VALIDE A LA MAJORITE.



Nous abordons, enfin, un moment important de la vie de notre Comité que nous avons dû abandonner EN PRESENTIEL depuis deux années déjà en raison du COVID : La remise des récompenses dans le cadre des « **LAURIERS DE LA PETANQUE** »

De nombreux prix vont être décernés pour récompenser celles et ceux qui ont collaboré au cours de l'année 2023 à la réalisation des actions mises en place par le Comité Régional en faisant DON de leur temps.

J'appelle Lucette pour me rejoindre et remettre l'ensemble des prix.



LES PRIX SPECIAUX :

Ils sont destinés à récompenser les clubs et bénévoles méritants qui ont permis au Comité Régional d'assumer l'ensemble des actions et missions auxquelles il s'était engagé à l'échelon régional.

Sans leurs concours celles-ci n'auraient pu être mises en place :

 *en faveur d'une bénévole méritante*

ROSE UNVERZAGT

Dans le cadre de la convention conclue avec le SUAPS AIX MARSEILLE, ces clubs mettent hebdomadairement à notre disposition non seulement leur boudrome durant la saison universitaire mais aussi leurs bénévoles pour recevoir les étudiants des deux universités, encadrés par Madame Annie SALIBA.

- *Le Club de la BOULE SAINTE EUTROPE – AIX EN PROVENCE cher au Président Edmond PAPASSIAN - **EXCUSE***
- *Le Club de la BOULE VALLIER – MARSEILLE cher au Président Loïc PELLEGRINI **EXCUSE***

Dans le cadre de la participation à la finale des Odalyades 2023 en mettant à notre disposition ses terrains de pratiques.

- *Le Club de la BOULE FERREE LONDAISE – LA LONDE LES MAURES, cher au Président 2023 : Mr WYPYSZCZAK – **EXCUSE***

Dans le cadre de la convention conclue avec le Collège du Moulin Blanc en vue du développement des catégories jeunes :

- *Le Club de la Boule Tropezienne – son Président Guillaume ABBE - **UN KIT PETANQUE**
👉 *en faveur des éducateurs du Centre Régional d’Entraînement**
- *J’appelle à nous rejoindre pour récompenser les différents éducateurs qui s’impliquent dans fonctionnement du Centre : Monsieur Jean Paul GOFFOZ Membre de la DTN/FFPJP, référent pédagogique et didactique dans la formation sportive et innovante, qui nous apporte son concours d’expert, aux destinées du Centre Régional d’Entraînement « **Pole Jeunes Région Sud** » :*
- *Les éducateurs, référents départementaux pour leur investissement régulier, en temps et en compétences, au sein du Centre Régional d’Entraînement et de Perfectionnement aussi bien que dans les animations.*

Madame Emmanuelle DURAND-GOFFOZ, Messieurs Antoine SCIORTINO, Francis CIORDIA, Xavier BEC, Michel GARRIGOS, Christophe VALLOT, Julien COZZOLINO, Lucas ROMAN ainsi que Gilles REGENT, Odile TAVERNIER et Annie SALIBA

👉 *Le Trophée Régional des Ecoles de Pétanque*

Le Trophée Régional des Ecoles de Pétanque a été créé par notre Comité Directeur le 11/03/2023 en vue d’aider nos écoles de pétanque méritantes à se structurer et à s’équiper.

Nous avons enregistré 12 candidatures spontanées : 11 ont été retenues pour respecter le guide établi.

Une enveloppe financière est allouée à chacun des 11 clubs inscrits en 2023 en relation avec des dépenses de structuration et d’équipement dûment justifiés - à hauteur de 360 € -

👉 **11 CLUBS RECOMPENSES EN 2023 :**

- **Boule BARQUAISE -13**
- **Boule Gazeuse - 13**
- **Ecole de Pétanque de la BATARELLE - 13**
- **Boule des Amis de Saint-Julien -13**
- **Boule Le Pélican - 13**

- *Association Bouliste des Clubs de DRAGUIGNAN - 83*
- *Ecole de Boule Tourvaine - 83*
- *Boule Joyeuse Mazanaise - 84*
- *Union Bouliste Thoroise - 84*
- *Boule Les Pétangueules - 84*
- *Boule du Marot – 84*

LES MERITES SPORTIFS :

Ils sont destinés à récompenser les licenciés de la Région qui ont fait briller les couleurs du Comité Régional dans diverses compétitions nationales par leurs résultats sportifs :

Trois clubs se sont distingués au plus haut niveau national :

- *VAINQUEUR CNC OPEN DIVISION 2 : La Mini Boule Laurentine (CD06)*
- *CNC JEU PROVENCAL : Champion de France Le Club Pétanque Briançon Serre Chevalier (CD05)*
- *COUPE DE France JEU PROVENCAL (première année de son existence) : Champion de France la Boule Tullésaine (CD04)*

Félicitations à ces trois clubs et à leurs joueurs.

J'appelle pour remettre la distinction qui revient à chacun, les trois présidents de Comité honorés :

- *CD 06 Mr BERNARD CONSONNOVE,*
- *CD 05 Mr DASTREVIGNE PATRICK,*
- *CD 04 Mme LEVET BERNADETTE.*



LES MERITES SPORTIFS sont aussi destinés à récompenser les jeunes licenciés de la Région qui ont fait briller les couleurs du Comité Régional dans diverses compétitions nationales par leurs résultats sportifs :

- *Les champions de France en catégorie CADET, en la personne de*
Lohan FOURMANN, Dylan SANTIAGO et Mayron OINNE
du
Comité du Vaucluse, du Club LE THOR,

Sous les couleurs du Comité Régional.

Une performance sportive dont le Comité Régional est fier

- *Le Club **BOULE BARQUAISE DE FUYEAU** du Comité des Bouches du Rhône Champion de France des Clubs 2023 en catégorie Minime.*
Une belle cohésion d'équipes qui s'est cristallisée par des résultats exceptionnels tant au niveau régional que national.

Bravo nous sommes fiers de vous.

Coach Julien COZZOLINO et Cyntia CANTIGET

Liam CONTI

Loni SZCZOTOWSKI

Marius FERRARA

Mylan TERRY

Léandro D'AMICO

Anthony VIERJON

- Julien DELANZY, nouveau membre du Centre Régional d'Entraînement **depuis septembre 2023**, arrivé PREMIER de la catégorie MINIME pour concourir au Circuit des Nationaux Jeunes organisé par la FFPJP en décembre 2023 qui n'a pu malheureusement constituer son équipe pour raison de santé. Une belle prestation que le Comité Régional et son encadrement ont tenu à souligner
- Enzo ALAZAY, membre du CRE depuis sa création en 2021, membre du Collectif AVENIR FFPJP/DTN, sur proposition du COMITE REGIONAL depuis 2022, inscrit par arrêté ministériel du 17.12.2023 sur la liste des Sportifs de Haut Niveau des COLLECTIFS NATIONAUX sur proposition de la DTN FFPJP. Une belle reconnaissance et un honneur pour le Comité Régional et l'ensemble de son encadrement.
- MERCi infiniment pour l'engagement constant de chacun à la réussite de toutes nos actions.

APPLAUDISSEMENTS

PHOTOS

Est à présent venue l'heure de clôturer cette AG 2024.

N'oubliez pas de rendre les ZAPETTES qui vous ont été confiées en entrant en séance !

Je vous souhaite une belle année sportive, merci pour votre attention et à très bientôt sur les terrains de pratiques.

Lucette COSTE, Présidente du Comité Régional FFPJP

ANNEXE 1 - EMARGEMENTS



Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
15 Boulevard Sixte Isnard - 84000 AVIGNON
Email : crprovençalpescotedazur@petanque.fr
Tel : 04 90 86 37 05



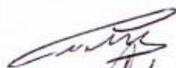
EMARGEMENT ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR FFPJP DU 10 FEVRIER 2024

NOM PRENOM	DEPT	SIGNATURES
SALETTI Jean	CD 84 Vérificateur aux comptes	
Jean ARNAUD	CD 04 Vérificateur aux comptes	
SCIORTINO Antoine	Membre Com Electorale	
LAURENDEAU Patrick	Membre Com Electorale	
BEC Xavier	Membre Com Electorale	
COSTE Lucette	Présidente CR	
LEVET Bernadette	Vice-Présidente CR	
COMBE Cyril	Secrétaire Général CR	Excusé
CONSONNOVE Bernard	Vice-Président CR	
JEANJEAN Patricia	Vice -Présidente CR	
BENINTENDI Marc	Vice-Président CR	
COSTE Michel	Vice-Président CR	
MARELLI Jean-Luc	Trésorier Général CR	

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

CIORDIA Francis	Membre CR CD04	
QUINTON Jacques	Membre CR CD83	
PADREDDII Robert	Membre CR CD84	
CADOT Anne Marie	Membre CR CD06	Absente
CALCAGNO Jean Claude	Membre CD06	
DASTREVIGNE Patrick	Président CD05	
ROMAN Pierre	Membre CD05	
CARBONARO Patrice	Membre CD13	
AUTRAN Danièle	Membre CD83	
GOFFOZ Jean Paul	Membre CD83	
GOFFOZ DURAND Emmanuelle	Membre CD83	
ARNEODO Claude	Membre CD83	
CAISSO Martine	Membre CD13	
VAQUE Fabienne Natilie	Membre CD84	
CERUTTI Régis	Membre CD84	

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

REGINENSI Barthelemy	Membre CD13	
LIBERMAN Hervé	Président du CROS Région Sud	Présent
BONNET Jean-David	CROS Région Sud	
BARTHEZ Emilie	GE SPORT	
EBRARD Patrick	Adjoint Sport	
VERGNES Jacques	INVITE REGION	
DAURES Fabienne	INVITEE OBUT	
CIPRIANO Virginie	INVITEE OBUT	
ABBE Guillaume	Président de La Boule Tropicaine	Bon président pour C.A.
DAVAU Roland	INVITE	
ADMMENT Maximilien	INVITE	Excusé
LOBBENS Emilie	INVITEE	
EL DINAR Souad	INVITEE	Excusée
BRETON Eric	INVITE	
FENIELLO Jean-Pierre	INVITE	

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ULHSPORT Julie	INVITEE	Excusée
ULHSPORT Julien	INVITE	Excusé
LO PINTO Guy	ARBITRE	
MANCUSO Eric	ARBITRE	Excusé
VESPERINI Christophe	INVITE	Abst excuse'
FOUQUE Yves	INVITE	était absent
DOURNEAU Léo	SALARIE	Excusé Absent
CANTIGET Cyntia	SALARIEE	
COZZOLINO Julien	Educateur CRE	
ROMAN Lucas	Educateur CRE	Roman
VALLOT Christophe	Educateur CRE	
GARRIGOS Michel	Educateur CRE	
REGENT Gilles	Educateur CRE	
TAVERNIER Odile	Educateur CRE	
SALIBA Annie	Educateur CRE	

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



GERENT gartme	gerud	
quilan Melanie Delanzy Solien Aurélié	quilan	
NOVERO. Alain	Signature	
Autran Danièle	Signature	
Boule Joyeuse Lagan	Signature	
BARBI Claude La Boule le Pelican	Signature	
LA MOTTA Serene La Boule Pelican Seruitti. Claude	Signature	
Age Magnier école de pétanque La Botarelle ROYAN Fouad	Signature	
Ecole de Pétanque - U.B.T.	Signature	
La Boule Bonyoise Emmanuel Malin	E	
AGUINI Bernard Karine	adj arline pontet	

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

résultat du vote AG du 10-02-2024

de : Jean-David BONNET < jeandavidbonnet@franceolympique.com >

a : cr-paca@petanque.fr < cr-paca@petanque.fr >, lucettecoste < lucettecoste@outlook.fr >

date : 11 févr. 2024, 16:30:48

sujet : résultat du vote AG du 10-02-2024

pièces jointes :

- image001.jpg
 - Rapport des délibérations - Sans détails AG ligue pétanque 10-02-2024.pdf
 - Rapport des élections - Scrutin Secret AG Lique Pétanque 10-02-2024.pdf
-

Bonjour,

ci-joint les fichiers des votes en délibération et élection.

Bien à vous

Jean-David



Jean-David BONNET

Directeur Général

CROS Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

06 09 22 89 93

[Facebook](#) [LinkedIn](#) [Twitter](#)

... et désormais aussi sur [Instagram](#) 📷



Date assemblée :
Lieu :

samedi 10 février 2024

AG Ligue Pétanque - 10/02/2024

Test Boitiers**Rejetée**

Date du vote : **10/02/2024 - 15h18** Mode de scrutin : **Secret**
 votants : **16**
 Voix totales : **136** Non votés : **0**
 Voix exprimées : **136** Taux d'abstention : **0,0%**
 Majorité absolue des voix exprimées : 69

1 - Pour	0 Voix	0,00%
2 - Contre	136 Voix	100,00%
3 - Abstention	0 Voix	

Approbation du compte rendu de l'AG du 04-02-2023**Unanimité**

Date du vote : **10/02/2024 - 15h20** Mode de scrutin : **Secret**
 votants : **16**
 Voix totales : **136** Non votés : **0**
 Voix exprimées : **136** Taux d'abstention : **0,0%**
 Majorité absolue des voix exprimées : 69

1 - Pour	136 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

Approbation du rapport d'activités 2023**Unanimité**

Date du vote : **10/02/2024 - 16h19** Mode de scrutin : **Secret**
 votants : **16**
 Voix totales : **136** Non votés : **0**
 Voix exprimées : **136** Taux d'abstention : **0,0%**
 Majorité absolue des voix exprimées : 69

1 - Pour	136 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

Approbation du rapport de gestion 2023**Unanimité**

Date du vote : **10/02/2024 - 16h27** Mode de scrutin : **Secret**
Votants : **16**
Voix totales : **136** Non votés : **0**
Voix exprimées : **136** Taux d'abstention : **0,0%**
Majorité absolue des voix exprimées : 69

1 - Pour	136 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

Approbation de l'affectation du résultat**Unanimité**

Date du vote : **10/02/2024 - 16h29** Mode de scrutin : **Secret**
Votants : **16**
Voix totales : **136** Non votés : **0**
Voix exprimées : **136** Taux d'abstention : **0,0%**
Majorité absolue des voix exprimées : 69

1 - Pour	136 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

Approbation du Budget Prévisionnel 2024**Adoptée**

Date du vote : **10/02/2024 - 17h23** Mode de scrutin : **Secret**
Votants : **16**
Voix totales : **136** Non votés : **0**
Voix exprimées : **126** Taux d'abstention : **7,4%**
Majorité absolue des voix exprimées : 64

1 - Pour	117 Voix	92,86%
2 - Contre	9 Voix	7,14%
3 - Abstention	10 Voix	



Rapport des élections

Séance du 10 février 2024

Assemblée : AG Ligue Pétanque - 10/02/2024

Elections complémentaires du Comité Directeur du Comité Régional

Date du vote : 10/02/2024 - 15h25	Mode de scrutin : Secret
Votants : 16	Abstentions : 0
Voix totales : 136	Non votés : 0
Voix exprimées : 136	Sièges : 1
Majorité absolue des voix exprimées : 69	

AUTRAN Danielle CD 83	136 voix	Unanimité
-----------------------	----------	-----------

Elections complémentaires du Comité Directeur du Comité Régional

Date du vote : 10/02/2024 - 15h26	Mode de scrutin : Secret
Votants : 16	Abstentions : 0
Voix totales : 136	Non votés : 0
Voix exprimées : 136	Sièges : 1
Majorité absolue des voix exprimées : 69	

CAISSO Martine CD 13	136 voix	Unanimité
----------------------	----------	-----------

Elections complémentaires du Comité Directeur du Comité Régional

Date du vote : 10/02/2024 - 15h27	Mode de scrutin : Secret
Votants : 16	Abstentions : 14
Voix totales : 136	Non votés : 0
Voix exprimées : 122	Sièges : 1
Majorité absolue des voix exprimées : 62	

CALCAGNO Jean Claude CD 06	122 voix	Unanimité
----------------------------	----------	-----------

RAPPORT D'ACTIVITÉ



COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL
F.F.P.J.P.

I - ACTIVITES DANS LE CADRE FEDERAL

A. ACTIVITE DES COMMISSIONS

1. Commission de Discipline

Au cours du premier trimestre 2023, une formation des membres des commissions de discipline régionale et départementales du territoire régional a été assurée par les référents fédéraux, au siège du CROS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR à CABRIES.

Cette année, 6 dossiers de discipline ont été instruits par la commission Régionale :

- Affaire DEVEZEAUD/GRECO/LACROIX(CD85) : Décision rendue le 30 juin 2023
- Affaire CASUBOLO (CD83) : Décision rendue le 21 septembre 2023
- Affaire FAURE/DASTREVIGNE (CD05) : Décision rendue le 21 septembre 2023
- Affaire LACHOQUE/IMBERT/GILET (CD84) : Décision rendue le 21 septembre 2023
- Affaire TORTORICI/ZOCCALI (CD06) : Décision rendue le 10 octobre 2023
- Affaire DUBOIS/LACROIX (CD04) : Décision rendue le 22 novembre 2023

Un rapport d'enquête a été établi par Mme Lucette COSTE auprès de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal au sujet des incidents qui se sont déroulés lors du national à LARAGNE. Une procédure disciplinaire est actuellement en cours devant la Commission Fédérale de Discipline.

Un seul appel a été enregistré dans le dossier FAURE/DASTREVIGNE (CD 05) de la part de Monsieur FAURE. La procédure d'appel est actuellement pendante devant la Commission Nationale de Discipline.

2. Commission Technique Régionale

Les éducateurs référents ont échangé lors de réunions, soit en présentiel soit en visio conférence, à la suite des sélections régionales afin de s'accorder sur les jeunes à présenter à l'inter région ainsi qu'au cours de l'année à l'occasion des regroupements du Centre Régional d'Entraînement.

Equipe de l'ETR :

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE 2023 (ETR) :

Référente élue : COSTE Lucette

Responsable Salariée : CANTIGET Cytia

Lien entre Comité Régional et Comités Départementaux

Force de proposition – Définition des contenus pédagogiques – Encadrement des interventions

Educateurs membres : Francis CIORDIA (04) / Antoine SCIORTINO (06) / Xavier BEC (13) / GOFFOZ Jean Paul et Emmanuelle (83)
Michel GARRIGOS (83) / Christophe VALLOT (83)/ Gilles REGENT (CD84)

3. DTN

Depuis la signature de la convention au mois de mars liant le Comité Régional avec la FFPJP en relation avec l'embauche de Cyntia CANTIGET, aucun séminaire organisé par la direction technique nationale de la FFPJP n'a eu lieu.

Lors des différents séminaires, le staff de la DTN ainsi que les CTFR se rassemblent : leurs réunions ont pour but de mutualiser les bonnes pratiques et de créer des contenus applicables sur tout le territoire fédéral pour développer la pratique de la pétanque et du jeu provençal envers différents publics.

B. EXAMENS

1. Examen d'arbitre régional, 29 Janvier 2023

L'examen théorique d'arbitre régional s'est déroulé au Comité Régional à AVIGNON. Trois candidats un du CD 84 (Mr HATCHERIAN Robert), deux du CD83 (Mr VALLOT Christophe et MANCUSO Éric) ont présenté l'examen, Mr HATCHADOURIAN a été ajourné car il n'a pas eu la moyenne minimale pour être ensuite évalué sur le terrain.

Suite à leurs évaluations sur le terrain durant les qualificatifs Régionaux, Mrs Christophe VALLOT et Éric MANCUSO ont obtenu le grade d'arbitre régional lors du comité directeur de fin d'année.

2. Examen d'éducateur : « BF1 », les 5 Février – La Farlède (83)

Cette année, nous sommes repassés sur les dates du calendrier fédéral de formation.

Pour le premier examen du 5 février : 9 personnes ont fait la formation (8 en initial et une en recyclage), les 8 personnes qui ont passé l'examen ont été validées.

C. FORMATIONS

1. Formation au BF1, les 21 et 22 janvier 2023

Les formations se sont déroulées au siège du comité départemental du Var car les formations sont assurées par Jean-Paul et Emmanuelle GOFFOZ.

Nous avons eu cette année, 8 candidats et 1 recyclage de BF1 : ces recyclages sont désormais obligatoires pour les éducateurs souhaitant coacher sur les championnats de France.

2. Formation de Graphiqueurs,

Cette formation des graphiqueurs est à l'étude au sein de la Fédération, le CTFR Cyntia CANTIGET fait partie du comité de Pilotage, présidé par Mme BAJOLLET, en charge de l'élaboration des contenus et des modalités.

Un première visio a eu lieu le 30 mai 2023 puis une réunion de travail devait avoir lieu « prochainement » au siège de la fédération à Marseille. En réalité, aucune réunion de travail n'a été organisée en 2023.

3. Centre régional d'arbitrage 2023

Compte tenu des nouvelles directives fédérales, la formation et l'examen d'arbitre régional se dérouleront sur le 3^{ème} week-end de Janvier (1 journée de formation avec examen le lendemain). Cette formation est assurée par notre Conseillère Technique assistée d'un référent formateur PNA. Cette formation a concerné 3 candidats en 2023 dont 2 reçus (voir page 3).

D. POLE JEUNES 2023

1. Qualificatifs Régionaux

Cette année les équipes devant participer aux championnats de France ont toutes été qualifiées au titre des Comités Régionaux.

Notre Région a bénéficié de 4 équipes par catégorie.

Le comité du VAR n'était pas représenté, les phases départementales n'ayant pas eu lieu selon les règlements préconisés par la FFPJP.

Les comités des ALPES de HAUTE PROVENCE et des HAUTES ALPES ont vu des équipes non autorisées à participer à raison de la non-conformité du déroulement de l'épreuve départementale, pour non-respect des règlements préconisés par la FFPJP.

Les Qualificatifs régionaux se sont déroulés à SALON DE PROVENCE le 27 mai 2023.

Les Championnats de France se sont déroulés à NEVERS les 19 et 20 Août.

La veille 18 Août était organisé le premier championnat JUNIOR de tir de précision.

Le comité régional n'était pas représenté.

1.1 Triplettes Pétanque Jeunes Minimes, SALON (13) 27 mai 2023.

Les QUATRE équipes régionales qualifiées au Championnat de France sont les suivantes, suivies de leur résultat en rouge :

SZCZOTKOWSKI Loni/ TERRYN Mylan/ D'AMICO Léandro (CD 13)

Résultat au Championnat de France : ¼ de finalistes.

CORTES Ezekiel/ MARTIN Tony/DELANZY Julien (CD 84)

Résultat au Championnat de France : ¼ de finalistes.

GONZALES Maïlan/ AUBERT Anthony/ ALBERT Antonio (CD 84)

Résultat au Championnat de France : 8^{ème} de finalistes.

CASTELLAN Flavio/ ROUX Maxime/GIMENEZ SALAZAR Diégo (CD 13).

Résultats à NEVERS : battus en 16^{ème} de finale de la Coupe de l'Avenir.

▪ Triplettes Pétanque Jeunes Cadets, SALON (13) 27 Mai 2023.

Les QUATRE équipes régionales qualifiées au Championnat de France sont les suivantes, suivies de leur résultat en rouge :

BANULS Louane/ GERAUD Lorenzo/ SEIGNOURET Gianni (CD 13)

Résultat au Championnat de France : 8^{ème} de finalistes

BAILLEUL Maélys/ GODRIE Lenzo/ BRUN Lucas (CD 06)

Résultat à NEVERS : ¼ de finalistes à la coupe de l'Avenir.

GUIGONIS Bastien/ BRUNETTO Gianni/ ALONSO Tom (CD 06)

Résultat à NEVERS : battus en 16^{ième} de finale de la Coupe de l'Avenir.

SANTIAGO Dylan/ OINNE Mayron/ FOURMAN Lohan (CD 84)

Résultat au Championnat de France : Champions de France 2024.

Après deux jours de compétition acharnées notre équipe cadette du Vaucluse obtient le graal en devenant CHAMPIONNE DE FRANCE



Lohan FOURMANN, Mayron OINNE, Dylan SANTIAGO

▪ **Triplettes Pétanque Jeunes Juniors, SALON (13) 27 Mai 2023.**

Les QUATRE équipes régionales qualifiées au Championnat de France sont les suivantes, suivies de leur résultat en rouge :

BUCHE Mason/ RIVIERA Giovanni/ FOURMANN Mike (CD 06).

Résultat au Championnat de France : 8^{ième} de finalistes.

DELANZY Téo/ SOURET Bastien/ BARNOUIN Nolan (CD 84)

Résultat au Championnat de France : battus en 16^{ième} de finales.

LEREBOURS Miguel/ NAVARRO ARENAS Jean/ DRAN Ludovic (CD 13)

Résultat au Championnat de France : battus en 16^{ième} de finale.

ADOLPHE Clinton/ LAGRENEE Andy/ DEBAR Aaron (CD 84)

Résultat à NEVERS : Battus en 16^{ième} de finale de la coupe de l'Avenir.

2. CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS : Le Pontet (84) 09/09/2023

Le championnat régional réunissait 4 équipes par catégorie en BM, C et J.

Une équipe junior s'est désistée 3 jours avant la compétition ; au vu du délai court aucune équipe ne pouvait la remplacer, la fédération nous a alors autorisé à effectuer ce championnat qu'avec trois équipes dans cette catégorie.

Notre CRC Jeunes s'est déroulé le samedi 09 Septembre au Boulodrome du Pontet (84). Cette compétition a donc permis de regrouper 11 équipes :

CRC BM : ABC Draguignan (83) –La Barque Fuveau (13) – Ecole de Boules de Tourves (83) – Union Bouliste Le Thor (84)

CRC C : ABC Draguignan (83) –La Barque Fuveau (13) – Entente Pétanque Grasse (06) – Union Bouliste Le Thor (84)

CRC J : Visan (84) – Ecole de Boules de Tourves (83) – Entente Lapalud/Caderousse (84).

Benjamins-Minimes :

	CLUBS	POINTS	DETAILS
1	La Barque Fuveau	9	3V
2	Le Thor	7	2V1D
3	ABC Draguignan	5	1V2D
4	E.P.G	3	3D

Cadets :

	CLUBS	POINTS	DETAILS
1	La Barque Fuveau	9	3V
2	Le Thor	7	2V1D
3	ABC Draguignan	5	1V2D
4	Tourves	3	3D

Cadets-Juniors :

	CLUBS	POINTS	DETAILS
1	Ent Lapalud/Caderousse	6	2V
2	Visan	4	1V1D
3	Tourves	2	2D

Voici les 3 clubs qualifiés pour le CNC Jeunes à St Yrieix (16) au mois d'octobre, en rouge.



En Minimes et Cadet FUYEAU (13)

En Junior ENTENTE LAPALUD CADEROUSSE (84)

FINALE CNC JEUNES – ST YRIEIX 24 au 26/10

Lors du CNC à ST YRIEIX Le club ENTENTE LAPALUD/CADEROUSSE en catégorie JUNIOR ne sort pas des poules en perdant au tir de départage tandis que le club LA BOULE BARQUAISE en catégorie CADET perd en quart de finale.

Quant au club LA BOULE BARQUAISE en catégorie MINIME, après trois jours de compétition, devient CHAMPION de FRANCE en affrontant une très belle équipe de Soustons, permettant de la sorte à la REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR de conserver le titre obtenu en 2022 par le Club USB ENTENTE BOULISTE LE PONTET .

Loni Szczotkowski
Léandro D'Amico
Liam Conti
Mylan Terryn
Marius Ferrara
Anthony Vierjon



Club de la Boule Barquaise de FUYEAU

Coachs :
Julien Cozzolino
Cyntia CANTIGET

3 - SELECTIONS REGIONALES – ST VICTORET (13) 16 ET 17/09/2023

La première journée est consacrée à un rassemblement de notre CRE. Cette première journée tient lieu de sélections pour satisfaire trois objectifs :

- ✓ Sélection pour l'inter Région FFPJP.
- ✓ Sélection pour le TROPHEE DES PEPITES.
- ✓ Le maintien au sein du CRE

Sur les 25 jeunes de notre CRE, on a déploré 3 absents (dont 1 malade).

A la fin du WE nous avons établi une liste pour le Trophée des pépites et une liste de propositions pour l'inter région. Nous avons établi la liste des jeunes susceptibles de se maintenir au sein du CRE en 2024 :

Liste des joueur(se)s proposé(e)s pour l'inter-régions

Les joueurs sont à mentionner dans l'ordre de priorité établi par l'ETR. Il n'y a pas d'obligation de remplir la totalité des cases. Les joueurs proposés doivent avoir un réel potentiel et s'inscrire dans une démarche de performance sportive.

Composition de la Sélection Avenirs Masculins / Féminins

	Nom	Prénom	Année	Poste	Comité
1	OINNE	MAYRON	2011	TIREUR	VAUCLUSE
2					
3					
4					

Composition de la Sélection Jeunes Féminines

	Nom	Prénom	Année	Poste	Comité
1	BANULS	LOUANNE	2009	POINTEUR	BOUCHE DU RHONE
2					
3					
4					

Composition de la Sélection Jeunes Masculins

	Nom	Prénom	Année	Poste	Comité
1	RIVIERA	GIOVANNI	2008	MILIEU	ALPES MARITIMES
2	KADMAR	YANIS	2006	TIREUR	VAUCLUSE
3					

Suite à nos propositions Louanne BANULS et Giovanni RIVIERA ont été retenus pour le stage Inter Région qui s'est déroulé en décembre 2023 à Douai.

Mayron OINNE est également retenu pour un stage inter Région pour le mois de février 2024.

En 2023 deux jeunes de notre centre régional d'entraînement faisaient parties des collectifs France :

- Enzo ALAZAY (Collectif Avenir)
- Brooklyn DELCHAMBRE (Collectif Jeune Féminin)

Ces deux jeunes sont renouvelés en 2024 : Enzo au collectif Avenir et Brooklyn au collectif Espoir Féminin.

En outre, ces deux jeunes ont été proposés par la DTN au Ministère des Sports pour faire partie de la liste des joueurs de haut niveau sportif dans la catégorie des collectifs nationaux : les résultats sont tombés via l'arrêté ministériel du 17 décembre 2023 qui les retient dans la catégorie concernée jusqu'au 31/12/2024.

Ces nominations constituent UNE RECONNAISSANCE du travail accompli par l'ensemble des acteurs : sportifs et encadrants, de notre Centre Régional d'Entraînement. Elles sont donc à saluer.

Liste des joueurs retenus pour le TROPHEE DES PEPITES

	NOM	PRENOM	CD	SEXE	CATEGORIE
S E L E C T I O N N E S	SZCZOTKOWSKI	LONI	13	M	MINIME
	CORTES	EZEKIEL	84	M	MINIME
	BANULS	LOUANNE	13	F	CADET
	ALAZAY	ENZO	84	M	CADET
	FOURMANN	LOHAN	84	M	CADET
	OINNE	MAYRON	84	M	CADET
	DELCHAMBRE	BROOKLYN	84	F	JUNIOR
	DELANZY	TEO	84	M	JUNIOR
	KADMAR	YANIS	84	M	JUNIOR
C O A C H	BEC	XAVIER			
	GARRIGOS	MICHEL			
	REGENT	GILLES			
	VALLOT	CHRISTOPHE			
R E M P L A C A N T S	CASTELLAN	FLAVIO	84	M	MINIMES
	BAILLEUIL	MAELYS	06	F	CADET
	BRUN	LUCAS	06	M	CADET
	RIVIERA	GIOVANI	06	M	JUNIOR

La Deuxième journée a été consacrée aux sélections des futurs candidats à l'entrée dans notre CRE. 28 jeunes sont présents issus seulement de 4 départements : 2 départements le 04 et 05 n'ont pas fait de sélections.

Nous avons eu de beaux profils sportifs sur la journée. Une pré liste a été établie en concertation avec les membres de l'encadrement sportif.

Depuis 2022 nous recevons prioritairement les parents avant une potentielle entrée au CRE. Nous avons donc reçu les enfants accompagnés de leurs parents au siège du comité Régional le mercredi 25 septembre 2023.

A noter que deux jeunes issus du CD 83 ne se sont pas déplacés.

Liste des futurs entrants au CRE 2024

JULIEN DELANZY (CD84) LORENZO GERAUD (CD13)
 GIANNI SEIGNOURET (CD13) LEA MARTIN (CD84)
 TONY MARTIN (CD84) LEANDRO D'AMICO (CD13)
 MARIUS FERRARA (CD13) LIAM CONTI (CD13)
 NAIS SZCZOTKOWSKI (CD13)

Compte tenu des échéances à venir et du niveau demandé pour les sélections et l'objectif de performance du CRE, 4 jeunes n'ont pas été maintenus :

Sortant du CRE

CANO MANU (CD04)
 GODRIE LENZO (CD06)
 ROUX MAXIME (CD13)
 MARCO FABIO (CD13)

De nombreux juniors nous quittent cette année atteints par la limite d'âge autorisée.

Les juniors présentés lors de la 2^{ème} journée des sélections régionales ne remplissant pas toutes les conditions sportives requises, il a été décidé de faire une journée de sélection supplémentaire courant décembre pour étoffer nos juniors au sein du CRE. Cette sélection supplémentaire se déroulera en réalité en **Mars 2024**, lors du premier CRE, compte tenu des contraintes de temps des uns et des autres.

TROPHÉE DES PÉPITES 21 ET 22/10

Le Trophée des pépites s'est déroulé à St Yrieix en Charentes. Il regroupait 16 équipes de région. Une équipe était engagée pour notre REGION avec 2 minimes 4 cadets et 3 juniors dont deux féminines, selon liste figurant en page 9.

Les Jeunes ont d'abord effectué 22 rencontres tantôt en doublette, tantôt en tripléte.

A l'issue de ces rencontres nous avons terminé à la PREMIERE PLACE avec 18 parties gagnées sur 22.

Nous étions donc qualifiés pour les demi-finales que nous avons remportées contre une belle équipe de nouvelle Aquitaine.

La finale a été remportée par l'équipe du GRAND EST sur le score au temps de : 11 à 12.

De belles prestations de nos jeunes et un comportement exemplaire remarqué par de nombreuses personnes sur place.

Finaliste (2^{ème} Place)



Loni Szczotkowski – Ezekiel Cortes – Enzo Alazay – Lucas Brun – Mayron Oinne – Louanne Banuls –
Brooklyn Delchambre – Yanis Kadmar – Téo Delanzy
Coachs : Gilles Regent – Xavier Bac – Christophe Vallot

Un seul de nos jeunes s'est qualifié pour les phases finales du Défi point et tir.

Il a terminé à la seconde place.



BRAVO à
Ezekiel CORTES (CD84)

4 – Team Jeunes REGION SUD



Après la création du CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT et de PERFECTIONNEMENT en Novembre 2021, le temps était venu **d'aborder le développement de la pratique sportive compétitive** correspondant à l'Objectif opérationnel 3 de NOTRE projet associatif sportif.

C'est la raison pour laquelle, afin de suivre et accompagner ses jeunes en compétitions dans un but d'optimisation de la performance et d'éviter qu'ils ne soient happés par des organismes privés qui préfèrent se SERVIR du SPORT plutôt que de servir le SPORT, le Comité Directeur Régional a décidé de créer le 11 mars 2023 un TEAM SPORT en vue de servir de passerelle au CENTRE D'ENTRAINEMENT ET DE PERFECTIONNEMENT car il bénéficie :

- ✓ D'un nombre important de Jeunes aux qualités avérées, qui sont suivis toute l'année au sein du Centre Régional d'Entraînement.
- ✓ D'un encadrement de qualité sur le territoire de PROVENCE ALPES COTE D'AZUR tant au niveau des clubs (écoles de pétanque) qu'au niveau départemental (Pôles Sportifs Départementaux) qui s'enrichissent, grâce au réseau d'éducateurs que le Comité Régional s'emploie à tisser et à former, en lien avec les référents départementaux.
- ✓ du soutien des comités départementaux, d'où sont issus nos jeunes, pour participer financièrement à la gestion de cette structure au sein du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur dont ils sont membres.
- ✓ du soutien de la FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL.
- ✓ du soutien du CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPE COTE D'AZUR
- ✓ du soutien de partenaires et sponsors à même de l'aider financièrement à soutenir sa création, en termes d'équipements indispensables à son fonctionnement : UHLSPORT - OBUT - JPF

Il a pris la dénomination « **TEAM JEUNES REGION SUD** » pour l'identifier par son territoire de prédilection et rappeler la volonté affirmée du Comité Régional de faire rayonner la pratique de la pétanque en REGION SUD.

Nos équipes constituées par les responsables de l'encadrement de notre CRE ont participé à divers Nationaux en Région et autour.

Les résultats ne se sont pas fait attendre :

a. National de Grasse et La Farlède 15 et 16 avril 2023

National de Grasse

En cadet : vainqueur



Enzo Alazay

Lohan Fourmann

Dylan Santiago

National de La Farlède

En Minime : Finaliste

Ezekiel CORTES

Loni SZCZOTOWSKI

Flavio CASTELLAN



En Cadet : Vainqueur

Enzo ALAZAY

Lohan FOURMANN

Dylan SANTIAGO

b. La Marseillaise - Juillet

Deux équipes engagées une minime et une cadette.

Notre équipe cadette accède à la finale mais s'incline contre une belle équipe du nord.



Lohan Fourmann – Dylan SANTIAGO – Enzo ALAZAY

c. National de Salaise sur Sanne (38) 8 juillet

Trois équipes étaient engagées, une Junior, une cadette, et une minime.

Nous obtenons une victoire avec nos minimes.



Loni SZCZOTKOWSKI, Ezekiel CORTES, Mylan TERRYN.

II - RESULTATS SPORTIFS DANS LA CATEGORIE SENIOR (masculin/féminin)

A. RESULTATS DES QUALIFICATIFS DU COMITE REGIONAL ET DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

1) Doublettes Pétanque Senior BRIANCON (05) le 18 Mai 2023.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 14 – Présentes : 13
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

LACROIX Henri/ David DOERR (CD83)

Finalistes : BESSEKRI Zakaria / DUBOIS Gino (CD 84)

Résultat au championnat de France pétanque doublette à QUIMPER : ¼ de finalistes

2) Individuel Féminin BRIANCON (05) le 18 Mai

2023.

- ✓ Nombre de joueuses engagées : 14 – Présentes : 13
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

LOURDAULT Nadia (CD 13)

Finaliste : DEBARD Manon (CD 84)

Résultat au championnat de France Ind Féminin à QUIMPER : éliminée dans les poules.

3) Pétanque Vétérans Triplettes BRIANCON (05) le 19 Mai 2023.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 14 – Présentes : 13
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

COURTOIS Aimé/DELYS Louis/SAAD EL DINE Georges (CD 13)

Finalistes : BERNARD Jacques/COLONNA Pascal/BENFERHAT Bachir (CD 05)

Résultat au championnat de France à FLAMENVILLE : FORFAIT.

4) Triplettes Pétanque Seniors BRIANCON (05) le 20 Mai 2023

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 14 – Présentes : 14
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

CALISSI Christophe/ ROSSI Laurent/ESCOLANO Thibault (CD 06)

Finalistes COURTOIS Aimé/SARNELLI Florian/NGUYEN VAN Laurent (CD 13)

Résultat au championnat de France de PERPIGNAN : éliminés en 32^{ième} de finale.

5) Triplettes Féminines Seniors, BRIANCON (05) 20 Mai 2023.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 14 – Présentes : 14
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

BRONDINO Cathy/ BOREL Françoise/ ALBERTINI Marie (CD 83)

Finalistes : REBOUL Agnès/ BALESTRIERI Sylvie/ BALESTRIERI Aurélie (CD 83).

Résultat au championnat de France de PERPIGNAN : éliminées en 32^{ième} de finale.

6) Doublette Pétanque Mixte, BRIANCON (05) 21 Mai 2023.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 14 – Présentes : 14
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

ARNAUD Brigitte / ARNAUD Serge (CD 05)

Finalistes : COCCIOLO/ TAIMEN (CD 83)

Résultat au championnat de France de SOUSTONS : éliminés dans les poules

7) Promotion Pétanque Triplettes, SALON (13) 27 Mai 2023.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 16 – Présentes 16.
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 2

NOGUERA Gilbert/SCARDILLI Maurice/KOSCHER Patrick (CD 13)

LLORET Alexandre/ DA SILVA RODRIGUEZ José/COCOZ Emmanuel (CD 06)

Résultats championnat de France à FLAMENVILLE.

Equipe NOGUERA éliminée en 16^{ème} de finale.

Equipe LLORET éliminés en 8^{ème} de finale.

8) Doublettes Pétanque Féminines, SALON (13) 28 Mai

2023.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 16 – Présentes : 16
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

MULLER Olivia/ TRAMICHEL Clara (CD 06)

Finalistes : SOBLES/ PERARD (CD 06)

Résultat au championnat de France d'AUXERRE : éliminées en 16èmes de finale.

9) Tête à Tête Masculin, SALON (13) 28

Mai 2023.

- ✓ Nombre de joueurs engagés : 16 – Présents : 15
- ✓ Superviseur : LEVET Bernadette
- ✓ Déléguée : CAZZULINO Laurent
- ✓ Arbitre : LO PINTO Guy
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

BOUFFIER Marc Jean Paul (CD 04)

Finaliste KHADER Amir (CD 06)

Résultat au championnat de France à AUXERRE : éliminé au barrage.

10) Mixte Pétanque triplete : SALON

(13) 29 Mai 2023.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 16 - Présentes
- ✓ Superviseur : LEVET Bernadette
- ✓ Délégué : COSTE Michel
- ✓ Arbitres : LAURENDEAU Patrick et PADREDDII Robert
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

ROUSSEAUX Lucie/ROCHER Dylan/ RIZZI Diégo (CD 83)

Finalistes : GORA Peggy/ GOSSUIN Jérôme/BORDIGA Lionel(CD 84).

Résultat au championnat de France à DOUAISIS AGGLO : éliminés en ¼ de finale.

11) Jeu Provençal Triplettes à DIGNE 3 et 4 Juin (arrêté causes météorologiques) puis ST VICTORET (13) .

Plusieurs équipes présentes à DIGNE n'ont pu se libérer et ont déclaré FORFAIT pour l'épreuve reprogrammée suite à l'accord donné par la FFPJP sur proposition du Comité Régional.

✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

CONTI Patrice/ Yvroud Pierre/ BOUTAHIRI Rachid (CD 06)

Résultat au Championnat de France de BALMA : éliminés dans les poules.

12) Jeu Provençal Doublettes à ST Victoret (13).

Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

LACROIX Angélo/BERTRAND Joan (CD 04)

Résultat au Championnat de France de BRIANCON : éliminés au barrage.

B. CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS SENIOR (Masculin/Féminin)

1. CRC OPEN

**CLASSEMENTS CRC OPEN 1^{ère} division et 2^{ème} division VALIDES
PAR LE COMITE REGIONAL LE 10 NOVEMBRE 2023.**

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
1	ES MIRANDOLES (06)	14	110	70	40
2	CB. PELLEAUTIER (05)	12	99	64	35
3	Pétanque Antiboise 2 (06)	11	86	60	26
4	USP LE PONTET (84)	10	98	82	16
5	Boule Modérée (13)	6	47	99	-52
6	B. A ORANGE (84)	0	32	97	-65

L'ES MIRANDOLES (06) accèdera en 2024 au CNC OPEN 3^{ème} division.

Classement définitif des équipes engagées en CRC OPEN 2^{ème} division groupe A.

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
1	Boule Verte BIVER (13)	14	127	36	91
2	Boule Sulfureuse GREOUX (04)	13	99	64	35
3	Boule Manosquine (04)	12	105	58	47
4	BFF Bédarrides (84)	9	77	86	-9
5	ASACRAM (06)	7	47	116	-69
6	Boule Méounaise (83)	0	32	95	-95

Classement définitif des équipes engagées en CRC OPEN 2^{ème} division groupe B.

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
1	Briançon Serre Chevalier (05)	12	97	66	31
2	Pétanque Antiboise 3 (06)	12	95	68	27
3	SC MOUANS SARTOUX (06)	8	74	70	4
4	AB ST ANDREENNE (04)	7	76	68	8
5	Boule Cerclée JONQUIERES (84)	7	56	88	-32

Les clubs de la 1^{ère} division classés 2, 3 et 4 se maintiennent en 1^{ère} division.

Le club du CASE NICE redescend de CNC en CRC 1^{ère} division. Les deux premiers des CRC OPEN A et B 2^{ème} division accéderont en CRC OPEN 1^{ère} division en 2024.

Les deux derniers de chaque groupe du CRC OPEN 2^{ème} division devraient être rétrogradés en CDC en 2024.

Les clubs classés 3 de la deuxième division se maintiennent en division 2 et seront rejoints par les 5 clubs venant de CDC.

Les clubs classés 4, 5, 6 de chaque groupe de division 2 sont rétrogradés au mieux en CDC en 2024.

2. CRC JEU PROVENCAL

CLASSEMENT CRC JEU PROVENCAL 1ERE DIVISION

VALIDE PAR LE COMITE DIRECTEUR LE 10 NOVEMBRE 2023.

Victoire V = 3 points. Match Nul N = 2 points, Défaite D = 1 point. Forfait F = 0 point.

	CLUB	POINTS	DETAILS	GA +	GA -	GENERAL
1	ABC DRAGUIGNAN (83)	12	4 V	78	18	60
2	SCM MOUANS SARTOUX (06)	9	2 V 1 D 1 N	40	60	-20
3	BRIANCON SERRE CHEV (05)	8	2 D 2 V	58	38	20
4	BOULE TULLESAINE (04)	7	1 V 2 D 1 N	42	56	-14
5	CERCLE ST BARNABE (13)	4	4 D	22	74	-52

Les trois premiers clubs ABC DRAGUIGNAN SC MOUANS SARTOUX et BRIANCON SERRE CHEVALIER se maintiennent en 1^{ère} division en 2024

La BOULE TULLESAINE et le CERCLE ST BARNABE sont rétrogradés en CRC JP 2^{ème} division pour 2024.

5 clubs issus du CRC JP 2^{ème} division accèdent au CRC JP 1^{ère} division.

Le CRC Jeu Provençal 1^{ère} division année 2024 sera constitué de 2 groupes de 4 équipes.

Le premier de chaque groupe accèdera fin 2024 au CNC JEU PROVENCAL.

CRC JEU PROVENCAL DIVISION 2
CLASSEMENT VALIDE PAR LE COMITE REGIONAL LE 10 NOVEMBRE 2023.
GROUPE A.

Victoire V = 3 points. Match Nul N = 2 points, Défaite D = 1 point. Forfait F = 0 point.

	CLUB	POINTS	DETAILS	GA +	GA -	GENERAL
1	SC MOUANS SARTOUX (06)	8	2 V 1 N	25	23	2
2	Boule des CALANQUES (13)	7	1 D 2 V	31	17	14
3	ASB AUBIGNAN (84)	6	1 V 1 N 1 D	16	32	-16

GROUPE B.

Victoire V = 3 points. Match Nul N = 2 points, Défaite D = 1 point. Forfait F = 0 point.

	CLUB	POINTS	DETAILS	GA +	GA -	GENERAL
1	Petite Boule Larnagnaise (05)	9	3 V	68	4	64
2	Boule CARREE (13)	7	2 V 1 D	44	28	16
3	AB ST CEZAIRE (06)	4	2 D 1 N	16	56	-40
3	UB LE THOR (84)	4	2 D 1 N	16	56	-40

GROUPE C.

Victoire V = 3 points. Match Nul N = 2 points, Défaite D = 1 point. Forfait F = 0 point.

	CLUB	POINTS	DETAILS	GA +	GA -	GENERAL
1	Club pétanque BRIANCON SERRE CHEVALIER (05)	8	2 V 1 N	52	20	32
2	Boule des Pénitents et Plan (04)	7	1 D 2 V	34	38	-4
3	PLAN DE CUQUES (13)	6	1 V 1 D 1 N	36	36	0
4	CANNES AERO SPORTS (06)	3	3 D	22	50	-28

Les équipes surlignées en VERT accèdent en 2024 au CRC JEU PROVENÇAL 1^{ère} division.

Les équipes surlignées en BLEU descendent en CDC Jeu Provençal en 2024.

La 2^{ème} division sera constituée en 2024 des 2 clubs descendant de division 1 et des 6 clubs provenant du CDC JP 2024

3. CRC VETERANS

CLASSEMENT CRC VETERANS VALIDE PAR LE COMITE REGIONAL LE 10 NOV 23.

CRC VETERANS GROUPE A. Classement général après 5 rencontres.

Victoire V = 3 points. Match Nul N = 2 points, Défaite D = 1 point. Forfait F = 0 point.

	CLUB	POINTS	DETAILS	GA +	GA -	GENERAL
1	B. A ORANGE 1 (84)	15	5 V	134	46	88
2	Boule de BEAUMONT (13)	12	3 V 1 D, 1 N	102	78	24
3	Briançon Serre Chevalier (05)	11	3 V 2 D	104	76	28
4	Pétanque Antiboise (06)	9	3 D 2V	86	94	-8
5	Boule Bandolaise (83)	7	4D 1 V	52	128	-76
6	Boule Manosquine (04)	6	4 D 1 N	62	118	-56

CRC VETERANS GROUPE B. Classement général après 5 rencontres.

Victoire V = 3 points. Match Nul N = 2 points, Défaite D = 1 point. Forfait F = 0 point. E : Exempt.

	CLUB	POINTS	DETAILS	GA +	GA -	GENERAL
1	Boule Tropézienne (83)	12	3 V 1 E	92	52	40
2	Boule de Beaudinard (13)	10	3 V 1 D 1 E	102	42	60
3	Cannes Aéro sports (06)	8	2 D 2 V 1 E	80	64	16
4	Boule Atomique ORANGE 2 (84)	6	3 D 1 V 1 E	48	96	-48
5	Villeneuve Boule (04)	4	1 E 4 D	38	106	-68

Les clubs classés 1 et 2 de chaque groupe se maintiennent en CRC VETERANS 1^{ère} division en 2024.

Les clubs classés 3 sont rétrogradés en CRC VETERANS 2^{ème} division et seront rejoints par les 6 vainqueurs des CDC VETERANS année 2024.

Les clubs classés 4, 5 et 6 descendent en CDC VETERANS pour 2024.

CRC FEMININ 2023 – 1^{ère} division.**CLASSEMENT GENERAL**

Victoire V = 3 points. Match Nul N = 2 points, Défaite D = 1 point. Forfait F = 0 point.

	CLUB	POINTS	DETAILS	GA +	GA -	GENERAL
1	GRASSE PETANQUE 1 (06)	15	5 V	43	17	26
2	PETANQUE ROC BARON (83)	11	3 V 2 D	34	26	12
3	USCASA (04)	10	2 V 1 N 2 D	30	30	0
4	Boule Sulfureuse GREOUX (04)	10	2 V 1 N 2 D	27	33	-6
5	GRASSE PETANQUE 2 (06)	9	2 V 3 D	29	31	-2
6	BFF BEDARRIDES (84)	5	5 D	17	43	-26

Le club GRASSE PETANQUE 1 (06) accèdera en CNC Féminin 2^{ème} division en 2024.

CRC FEMININ 2023 – 2^{ème} division GROUPE A.**CLASSEMENT GENERAL.**

Victoire V = 3 points. Match Nul N = 2 points, Défaite D = 1 point. Forfait F = 0 point.

	CLUB	POINTS	DETAILS	GA +	GA -	GENERAL
1	Etoile Bouliste Septemes (13)	9	3 V	12	24	-12
2	CB PELLEAUTIER (05)	7	2 V 1 D	15	21	-6
3	ABC DRAGUIGNAN (83)	5	1 V 2 D	33	3	30
4	AB CAROMB (84)	3	3 D	12	24	-12

CRC FEMININ 2023 – 2^{ème} division GROUPE B.

CLASSEMENT GENERAL.

Victoire V = 3 points. Match Nul N = 2 points, Défaite D = 1 point. Forfait F = 0 point.

	CLUB	POINTS	DETAILS	GA +	GA -	GENERAL
1	Pétanque GUILLESTROISE (05)	9	3 V	24	12	12
2	Boule Pénitents et Plan (04)	7	2 V 1 D	27	9	18
3	SC MOUANS SARTOUX (06)	5	1 V 2 D	14	22	-8
4	Boule de BAUDINARD (13)	3	3 D	7	29	-22

Pour tous les CRC nous remercions les clubs organisateurs de journées : GREOUX LES BAINS, MANOSQUE, GRASSE, MARSEILLE CALANQUES, JONQUIERES, SORGUES, ORANGE.

C. PODIUMS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX MASCULIN/FEMININ.

1- Championnats de France

Titres et/ou Podiums pour les équipes qualifiées au titre des comités départementaux.

Pétanque Doublettes SENIOR :

Dylan ROCHER/ Diégo RIZZI (FIP CD 83) Champions de France

Jeu Provençal Triplettes :

Anthony KERFAH/ Fabrice ROUVIN/ Mohamed BEN MOSTEFA (Draguignan CD 83) Champions de France.

Pétanque Doublette Mixe :

Marine TUR/ Mickael BONETTO (CD06) Champions de France pour la deuxième année consécutive.
Anna MAILLARD/ Jean Michel PUCCINELLI (CD 83) ½ finalistes.

Individuel Pétanque Féminin :

Cindy PERROT (ST Tropez CD83) Vice-Championne de France.

Pétanque Triplettes Vétérans :

Jean BOIN, Adelino ALEIXO, Robert HOUDELETTE (CD 05) Vice-Champions de France.

Individuel Pétanque Masculin :

Mayron BAUDINO (CD06) : ½ finaliste.

Jeu Provençal Doublettes :

Anthony KERFAH/ Thierry TERRENO (CD83) : ½ finalistes.

Championnat national des Clubs JEU PROVENÇAL :

Club Pétanque Briançon Serre Chevalier (CD05) : Champion de France.

Championnat national des Clubs 2^{ème} division :

Mini Boule Laurentine (CD06) : Champion de France.

Championnat national des Clubs Vétérans :

Boule Atomique ORANGE (CD84) : Vice-Championne de France

Coupe de France des Clubs au Jeu Provençal :

Boule Tullésaine (CD04) : Vainqueur de la Première édition.

Club Pétanque Briançon Serre Chevalier (CD05) : Finalistes.

2 - RESULTATS DES EQUIPES REGIONALES ENGAGEES EN CNC

CNC OPEN 1^{ère} division groupe B.

La pétanque Antiboise (06) termine 4^{ème} du groupe et se maintient pour 2024.

CNC OPEN 2^{ème} division groupe D.

La Mini Boule Laurentine (06) termine 1^{ère} du groupe et accèdera en 2024 en CNC 1^{ère} division.

CNC OPEN 3^{ème} division groupe H.

Le CASE de NICE (06) termine 6^{ème} de son groupe, le club est rétrogradé en CNC 1^{ère} division en 2024.

CNC Féminin 2^{ème} division groupe G.

Les Amis de ST JULIEN MARSEILLE (13) terminent 2^{èmes} et se maintiennent pour 2024.

La Pétanque Antiboise termine 4^{ème} de son groupe et se maintient en 2^{ème} division nationale pour 2024.

Cannes Aéro sports termine 6^{ème} du groupe, le club est rétrogradé en CNC Féminin 1^{ère} division en 2024.

3 – COUPE DE France DES CLUBS

A ce jour sont qualifiés pour les 32^{èmes} de finales (tirage au sort effectué lors du Congrès National à Grande Synthe, les clubs suivants :

NICE CASE (06)

Boule TROPEZIENNE-ST TROPEZ (83)

ABC DRAGUIGNAN (83)

FREJUS INTERNATIONAL (83)

4 – PODIUM INTERNATIONNAUX

CHAMPIONNATS DU MONDE AU BENIN

Tir de Précision

Dylan ROCHER (FIP CD 83) Champion du Monde

Doublette Pétanque

Dylan ROCHER associé à Christophe SARRIO : Champion du Monde.

Doublette pétanque Mixte :

Dylan ROCHER associé à Audrey BANDIERA : Vice-Champion du Monde.

Triplette Pétanque Senior /

Dylan ROCHER, Stéphane ROBINEAU, Mickaël BONETTO (CD 83 FIP et CD 06 CASE NICE) associés à Christophe SARRIO : ½ Finalistes du championnat du Monde SENIOR.

CHAMPIONNATS DU MONDE FEMININ TRIPLETTES EN THAILANDE.

Tir de Précision :

Cindy PERROT (ST TROPEZ CD 83) ¼ de finaliste

Triplette Féminin :

Cindy PERROT ½ finaliste.

CHAMPIONNATS DU MONDE ESPOIRS MASCULIN EN THAILANDE.

Mayron BAUDINO (06) atteint le stade des ½ finale

CHAMPIONNATS D'EUROPE PETANQUE TRIPLETTES ET TIR DE PRECISION à ALBERTVILLE

Ligan DOERR et Ludovic MONTORO (83) sont champions d'Europe

En tir de précision : Ligan DOERR (83 obtient une place de ½ finaliste.

III – ACTIONS DE DEVELOPPEMENTS ET DE PROMOTION DU SPORT PETANQUE

A. EFFECTIFS 2023

1. Effectifs Comité Régional PACA FFPJP (source FFPJP)

CD	SENIORS			JEUNES								Total	Total	TOTAUX 2023	TOTAUX 2022	DIFF
	M	F	Total 2023	Juniors		Cadets		Minimes		Benjamins						
CD04	1373	310	1683	24	3	19	4	16	1	6	1	74	74	1757	1594	163
CD05	1076	310	1386	13	4	16	6	10	4	7	3	63	36	1449	1169	280
CD06	5621	1033	6654	44	9	47	9	19	4	13	2	147	132	6801	6356	445
CD13	8953	1375	10328	106	9	121	19	105	17	24	4	405	389	10733	10056	677
CD83	4960	821	5781	65	13	91	11	71	17	30	2	300	270	6081	5766	315
CD84	3726	801	4527	76	17	63	15	44	13	20	3	251	276	4778	4581	197
TOTAL	25709	4650	30359	328	55	357	64	265	56	100	15	1240	1177	31599	29522	2077

COMPARATIF EFFECTIF LICENCES 2019/2023

DEPT	An 2019	An 2020	An 2021 (11/10)	An 2022 (17/10)	An 2023	DIF 2022/2023	DIF 2021/2023	DIF 2020/2023	PERTE 2019/2023
04	1997	1594	1345	1594	1757	+ 163	+ 0412	+ 163	-240
05	1436	1270	981	1169	1449	+ 280	+ 0468	+ 179	+ 13
06	8010	7236	5501	6356	6801	+ 445	+ 1300	- 435	-1209
13	11408	10346	8818	10056	10733	+ 677	+ 1915	+ 387	-675
83	6607	5777	4919	5766	6081	+ 315	+ 1162	+ 304	-526
84	4986	4498	4046	4581	4778	+ 197	+ 0732	+ 280	-208
TOTAL	34444	30721	25610	29522	31599	+2077	+5989	+ 878	-2845

-8834

B. OPERATION TOUS A VOS BOULES 2023

Créée en 2017, cette opération est toujours en vigueur en 2023.

L'offre « Tous à Vos Boules » contient 2 packs :

1°) Un licencié 2023 peut parrainer une personne non licenciée dans son club.

Il bénéficie alors d'une réduction de 50 % sur le tarif de la licence comité afin de le remercier pour l'arrivée d'un nouveau licencié. La licence du parrain et du parrainé doivent être **PRISES EN MEME TEMPS**. L'Offre se termine le 31 mai de chaque année.

2°) Un cadet qui passe junior dans l'année considérée bénéficie d'une réduction de 50 % sur le tarif de sa licence. Le dispositif prend également fin le 31 mai de chaque année.

Détail des parrainages effectués en 2023 :

COMITE	PARRAINAGE	MONTANT
04	65	1300€ (20€)
05	14	266€ (19€)
06	112	1680€ (15€)
83	40	720€ (18€)
84	198	4158€ (21€)
TOTAL	429	8124 €

C. TROPHEE REGIONAL DES ECOLES DE PETANQUE

Le 11 mars 2023, lors de sa réunion de début de saison, le Comité Directeur Régional PROVENCE ALPES COTE D'AZUR de la FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE & DE JEU PROVENCAL a également décidé de créer le « **TROPHEE REGIONAL DES ECOLES DE PETANQUE** »

En effet, c'est dans les écoles de pétanque que nos JEUNES se retrouvent pour découvrir l'activité et l'appréhender grâce à des éducateurs dévoués et compétents. Elles sont à l'origine du démarrage d'une activité sportive aux vertus humaines et pédagogiques reconnues.

Ces écoles sont donc au cœur de la stratégie de développement prônée par la FFPJP, relayées par les pôles départementaux et régionaux qui dessinent au sport de haut niveau fédéral.

C'est ainsi que les qualifications aux championnats départementaux en triplettes conduisant aux championnats de France, les championnats par équipes de clubs à tous les niveaux de la hiérarchie fédérale, la participation des jeunes dans divers concours fédéraux et notamment dans les nationaux dépendant du circuit des nationaux créé en 2021 par la FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL sont autant de pistes de développement de la pratique sportive dans les écoles de pétanque du territoire.

C'est la raison pour laquelle, il nous a semblé pertinent de créer un trophée régional pour :

- inciter les comités départementaux à créer sur leur territoire le plus grand nombre d'écoles de pétanque et des pôles départementaux à même de constituer la courroie obligatoire de transmission vers le haut niveau.
- inviter les bénévoles à acquérir une formation spécifique (éducateurs/arbitres) en vue de constituer un encadrement obligatoire de qualité.
- valoriser les écoles de pétanque tant pour la qualité de leurs intervenants, le nombre de leurs adhérents et les résultats obtenus.

Cette création s'inscrit dans notre projet associatif sportif régional en vue de participer au développement des **ECOLES DE PETANQUE** sur le territoire régional, **première porte d'entrée de la filière d'accès au haut niveau fédéral** : en vue de développer et faciliter la pratique fédérale sur l'ensemble du territoire.

Les clubs comptant des écoles de pétanque sur le territoire régional ont donc été invités à faire librement acte de candidature, via leur comité respectif et/ou sur la plateforme ouverte sur notre Site Internet à faire acte de candidature en 2023.

12 clubs se sont inscrits et ont été validés. 1 seul a été refusé car sa candidature était portée par une Entente, structure exclue du règlement du TROPHEE (cf Guide)

CLUB	VILLE	CD
BOULE JOYEUSE MAZANAISE	MAZAN	84
LA BOULE VISANNAISE	VISAN	84
ECOLE DE BOULES TOURVAINE	TOURVES	83
ECOLE DE PETANQUE DE LA BATARELLE	MARSEILLE	13
UNION BOULISTE THOROISE	LE THOR	84

BOULE LE PELICAN	PELISSANNE	13
ABC DRAGUIGNAN	DRAGUIGNAN	83
LES PETANGUEULES	ORANGE	84
LA BOULE GAZEUSE	ISTRES	13
LES AMIS DE ST JULIEN	MARSEILLE	13
LA BOULE BARQUAISE	FUVEAU	13

Les récompenses seront décernées lors de l'assemblée générale annuelle du Comité Régional programmée le 10/02/2024.

D. ACTIONS DE PROMOTION DU « SPORT PETANQUE »

Face au succès toujours plus important de nos actions, nous continuons notre offre d'animations clés en main à destination des entreprises « PAUSE PETANQUE ».

Cette année nous avons continué nos actions en faveur des jeunes scolarisés, du grand public, et des publics cibles.

1. « Initiations pétanque » en milieu scolaire et périscolaire.

Avec le SUAPS AIX MARSEILLE UNIVERSITE

Le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur a renouvelé sa collaboration avec le SUAPS de l'Université d'Aix-Marseille qui perdure maintenant depuis Septembre 2019.

Pour la rentrée universitaire de 2023-2024, les créneaux se déroulent chaque semaine de l'année universitaire sur les sites du club de la Boule St Eutrope à AIX EN PROVENCE et du club de la Boule Vallier à MARSEILLE, selon convention signée le 21/09/2023, l'année universitaire s'étendant de septembre 2023 à avril 2024.

Ces cours sont assurés par Annie SALIBA qui est employée en tant qu'animateur sportif par le CR-PROVENCE ALPES COTE D'AZUR pour ses qualités d'éducateur fédéral (BF2) et d'arbitre national.

Les étudiants qui sont inscrits à ces créneaux reçoivent des BONUS POINTS pour leur parcours universitaire.

La création d'un championnat Universitaire régional est toujours à l'étude après qu'il ait été stoppé par la pandémie.

AVEC LE MILIEU SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE, VIA L'USEP, L'EDUCATION NATIONALE

- Formation des enseignants d'Education Physique et Sportive : la pétanque dans le sport scolaire et en EPS : 08.11.23 à OLLIOULES (83) par Jean Paul GOFFOZ référent formation du Comité Régional assisté de Christophe VALLOT, Conseiller Technique Fédéral Départemental du Comité du Var.
- Formation des enseignants d'Education Physique et Sportive : la pétanque dans le sport scolaire et en EPS : 29.11.23 à NICE (83) par Jean Paul GOFFOZ référent formation du Comité Régional assisté de Cyntia CANTIGET, Conseillère Technique Fédérale du Comité Régional.
- Initiation de la Pétanque en Milieu scolaire (QPV) avec les établissements scolaires Primaires de la Commune du PONTET (84) ayant réuni plus de 200 élèves : Ecoles Marie Curie et Louis Pasteur par les éducateurs sportifs du Comité 84 et référents régionaux : G REGENT,

P.LEVRARD et O. TAVERNIER aux dates suivantes : 6,14 avril puis 4, 5, 9, 11, 12, 16, 23, 25, 30 mai et 2, 6 et 8 juin 2023 Initiation de la pétanque en milieu scolaire (ZRR) avec les établissements scolaires primaire des communes de MORMOIRON (84) 13, 22, 23 juin (matin et après-midi) et de VILLES S/ AUZON (après-midi) par les éducateurs sportifs du Comité 84 et référents régionaux susnommés.

- Intervention avec l'USEP 84 les 7, 14 mars 2022 à CARPENTRAS par les éducateurs sportifs 84 référents départementaux et régionaux : P. LEVRARD, G. REGENT et O. TAVERNIER.

2. « Animations Pétanque » Tous Publics

✚ Via le conventionnement avec la PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE au plan régional

Le Comité Régional participe depuis plusieurs années aux manifestations régionales de la PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE : (TROPHEE SPORT AVENTURE (UNE SEMAINE/AN) et le WELCOM DAY en 2023 (Journée partenaires PJJ) en mettant à la disposition de l'organisateur deux éducateurs FFPJP chevronnés et aguerris à l'animation de ce type de public, animations qui remportent un grand succès chaque année et qui sont salués par les responsables. Le Comité Régional fournit tout le matériel nécessaire, assure la logistique et l'organisation des ateliers sportifs au profit des publics de la PJJ. La convention antérieure a été renouvelée le 30/06/2023 pour une durée de quatre années, lors du TROPHEE SPORT AVENTURE qui s'est déroulé au PELVOUX.

✚ Via les accords annuels conclus avec LA MARSEILLAISE

Le Comité Régional participe depuis plusieurs années (sauf COVID) aux actions d'animations en faveur de tous publics (jeunes, handicapés, seniors) dans le cadre du MONDIAL LA MARSEILLAISE A PETANQUE, en mettant à la disposition trois éducateurs chevronnés et aguerris à ce type d'actions qui remportent un grand succès de tous les publics concernés : le Comité Régional fournit tout le matériel nécessaire, assure la logistique et l'organisation des ateliers sportifs. Cette animation s'est déroulée durant le MONDIAL LA MARSEILLAISE A PETANQUE JUILLET 2023.

✚ Via les accords conclus avec le CDOS 13 lors de la FOIRE DE MARSEILLE

Des animations ont été assurées, à la demande du CDOS 13, durant LA FOIRE DE MARSEILLE sur une semaine par deux éducateurs chevronnés et aguerris à tous types de publics en la personne de GILLES REGENT et ODILE TAVERNIER.

3. LES ODALYADES

C'est une compétition réservée aux féminines de la Région composée d'une licenciée FFPJP et d'une non licenciée, en vue de favoriser le développement de la pratique de la pétanque réservée à ce type de public.

Elle a été créée en 2016 et perdure jusqu'alors.

La compétition a été organisée dans les 6 départements de Juin à Septembre 2023. (25/06 au 09/09)

83 : 18 équipes

04 : 9 équipes

05 : 15 équipes

06 : 35 équipes

13 : 19 équipes

84 : 20 équipes



FINALE

Comme l'année précédente, la finale régionale s'est déroulée à LA LONDE LES MAURES avec la participation de 16 équipes. L'événement s'est tenu au club de la BOULE FERREE LONDAISE, où le Président nous a réservé un excellent accueil. L'hébergement et la restauration ont été pris en charge au centre ODALYS LES OCEANIDES. Nous avons eu l'honneur de compter parmi nous Bernadette LEVET, Marc BENINTENDI, Bernard CONSONNOVE, ainsi que le Maire de LA LONDE LES MAURES, qui est également Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les équipes étaient réparties comme suit :

- Pour les CD 05, 06, 13 et 84 : 3 équipes.
- Pour les CD 04 et 83 : 2 équipes.

L'équipe du CD 05 (Cécile TORRES & Jacqueline BAILLE) a remporté la victoire face à l'équipe du CD 83. Toutes les équipes ont été récompensées à leur arrivée, recevant un sac de goodies et des dotations en fonction de leur classement.

Le niveau de compétition était élevé, avec des équipes talentueuses venues de tous les coins de la région. Le fair-play, l'enthousiasme et la passion pour la pétanque étaient palpables sur le terrain, faisant de cette finale un moment inoubliable pour tous les participants et les spectateurs présents.

Nous avons reçu des remerciements par e-mail, et la diffusion des photos s'est bien déroulée sur notre site et sur les réseaux sociaux.

La licence 2024 sera de nouveau offerte gratuitement à toutes les participantes des étapes départementales et de la finale régionale, à condition qu'elle soit souscrite avant le 31 mai 2024.

Un projet est en cours avec la fédération pour étendre les Odalyades au niveau national, et nous attendons des retours à ce sujet. Pour l'année prochaine, il serait opportun de trouver un ou deux sponsors supplémentaires en plus de nos partenaires actuels : ODALYS, UHLSPORT, OBUT, JPF.

LE COMITE REGIONAL FFPJP

LA PRESIDENTE,

Lucette COSTE

ASSOCIATION F.F.P.J.P. COMITE REGIONAL P.A.C.A.
15 BD SIXTE ISNARD
PETANQUE ET JEU PROVENCAL
84000 AVIGNON

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023*

Activité principale de l'association : PETANQUE & JEU PROVENCAL

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à
Le 22/01/2024

MARELLI Jean Luc
Trésorier



F.F.P.J.P. Com. Région Provence Alpes Côte d'Azur

15 Boulevard Sixte ISNARD

84000 AVIGNON

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Pages
- <i>Détail bilan</i>	1 et 2
- <i>Détail Compte de résultat</i>	3 à 5
- <i>Annexe</i>	6 à 11

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
AUTRES		864.00		864.00		
27500000 DEPOT GARANTIE LOYER		864.00		864.00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		864.00		864.00		
AUTRES				200.00	200.00-	100.00-
46710000 DEBITEURS DIVERS				200.00	200.00-	100.00-
DISPONIBILITES	328 285.93		340 936.65		12 650.72-	3.71-
51200000 CA-PCA	9 604.50		5 456.15		4 148.35	76.03
51205000 CA-PCA LIVRET	10.08		10.03		0.05	0.50
51210000 CA-PCA LIVRET A	113.41		1 030.80		917.39-	89.00-
51211000 CA-PCA PARTS SOCIALES	15.00				15.00	
51220000 CA ALPES PCE	236 660.16		254 877.45		18 217.29-	7.15-
51221000 CA ALPES LIVRET A	81 882.78		79 562.22		2 320.56	2.92
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	489.50				489.50	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	489.50				489.50	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	328 775.43		341 136.65		12 361.22-	3.62-
TOTAL GENERAL	329 639.43		342 000.65		12 361.22-	3.61-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	222 879.29	187 375.24	35 504.05	18.95
10200000 FONDS ASSOCIATIFS	222 879.29	187 375.24	35 504.05	18.95
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	19 859.71	35 504.05	15 644.34	44.06
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	242 739.00	222 879.29	19 859.71	8.91
TOTAL FONDS PROPRES	242 739.00	222 879.29	19 859.71	8.91
FONDS DEDIES	56 600.00	56 804.00	204.00	0.36
19400000 FONDS DEDIES FORMATION	13 800.00	16 000.00	2 200.00	13.75
19410000 FONDS DEDIES PERFORM. FEDERAL	22 800.00	30 000.00	7 200.00	24.00
19420000 FONDS DEDIE DEVELOPPEMENT	20 000.00		20 000.00	
19430000 FONDS DEDIES COVID 19		10 804.00	10 804.00	100.00
TOTAL FONDS DEDIES	56 600.00	56 804.00	204.00	0.36
TOTAL PROVISIONS				
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 932.43	15 253.08	10 320.65	67.66
42860000 PERSONNEL REMUN. A VERSER	23.14	8 857.07	8 833.93	99.74
43100000 URSSAF POLE EMPLOI	2 767.00		2 767.00	
43200000 RETRAITE	1 878.93	1 636.53	242.40	14.81
43300000 AGRR PREVOYANCE	263.36	202.11	61.25	30.31
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER		4 557.37	4 557.37	100.00
AUTRES DETTES	25 368.00	47 064.28	21 696.28	46.10
46708400 CD 84		154.95	154.95	100.00
46860000 CHARGES A PAYER	25 368.00	46 909.33	21 541.33	45.92
TOTAL DETTES	30 300.43	62 317.36	32 016.93	51.38
TOTAL GENERAL	329 639.43	342 000.65	12 361.22	3.61

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
VENTES DE BIENS	133 882.40		128 741.98		5 140.42	3.99
70700000 COTISATIONS COMITES	110 565.00		103 327.00		7 238.00	7.00
70700100 MUTATIONS EXT.COMITES	4 370.00		4 390.00		20.00	0.46
70700200 INSCRIPT. CONCOURS REGIONAUX	1 300.00		2 600.00		1 300.00	50.00
70700400 PRODUITS DIVERS	8 885.90		8 014.48		871.42	10.87
70701000 INDEMNITES FFPJP / C.D.F.	4 240.00		2 146.00		2 094.00	97.58
70701500 INDEMNITES CLUBS / CRC	3 300.00		2 850.00		450.00	15.79
70702000 AUTRES INDEMNITES FFPJP	841.50		5 263.50		4 422.00	84.01
70703000 MEDAILLES & DIPLOMES	380.00		151.00		229.00	151.66
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	117 400.00		100 000.00		17 400.00	17.40
74000100 ANS ACTION	13 000.00		15 000.00		2 000.00	13.33
74000200 ANS EMPLOI	20 000.00		10 000.00		10 000.00	100.00
74000300 REGION CONV. D'OBJECTIF	63 000.00		63 000.00			
74000400 FFPJP PLAN PERF FEDERALE	14 000.00		12 000.00		2 000.00	16.67
74000500 CONVENTION P.J.J.	2 500.00				2 500.00	
74000800 FFPJP CENTRE ENTR.REGIONAL	4 900.00				4 900.00	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	37 204.00		60 646.00		23 442.00	38.65
78150000 REPRISE SUR FONDS DEDIES N-1	37 204.00		14 196.00		23 008.00	162.07
78160000 REPRISE SUR PROVISIONS N-1			46 450.00		46 450.00	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	288 486.40		289 387.98		901.58	0.31
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	157 245.16		168 617.45		11 372.29	6.74
60612000 EDF EAU TELEPHONE	1 495.62		1 430.09		65.53	4.58
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN SIEGE	1 366.83		1 494.69		127.86	8.55
60631000 BUREAU FONCTIONNEMENT	4 639.24		2 951.94		1 687.30	57.16
60641000 FRAIS FORMATION BENEVOLES	819.40		2 108.39		1 288.99	61.14
60644000 FRAIS FORMATION ARBITRAGE	876.08		931.63		55.55	5.96
60645000 FRAIS FORMATION EDUCATEURS	485.80		6 066.34		5 580.54	91.99
60645500 FRAIS EQUIP.TECHN.REGIONALE	135.90		420.00		284.10	67.64
60646000 FORMATION DU PERSONNEL	672.00		2 148.25		1 476.25	68.72
60647000 AIDES CONSEQUENCES COVID-19			14 196.00		14 196.00	100.00
61100000 SOUS-TRAITANCE QUADRAWEB	316.80		288.00		28.80	10.00
61320000 LOCATION GARAGE	1 440.00		1 440.00			
61321000 LOCATION SIEGE	10 758.00		10 500.00		258.00	2.46
61322000 LOCATION VEHICULE	4 377.29				4 377.29	
61323000 LOCATION MATERIEL BUREAUTIQUE	1 608.04				1 608.04	
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 438.40		1 056.81		381.59	36.11
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 185.00		717.49		467.51	65.16
61800000 ABONNEMENTS DOCUMENTATION	248.52		167.88		80.64	48.03
62260000 HONORAIRES SOCIAL	2 472.00		3 314.15		842.15	25.41
62261000 HONORAIRES AVOCAT			3 000.00		3 000.00	100.00
62510000 FRAIS COMITE DIRECTEUR	2 274.63		3 697.49		1 422.86	38.48
62525000 FRAIS COMMISSION DISCIPLINE	2 808.64		404.38		2 404.26	594.55
62526000 FRAIS A.G. ANNUELLE	3 447.86		1 752.20		1 695.66	96.77
62526500 FRAIS REUNION PRINTEMPS	408.00				408.00	
62527000 FRAIS REUNION ETE	465.86		1 150.70		684.84	59.52
62528000 FRAIS REUNION AUTOMNE	803.96		805.40		1.44	0.18
62529000 COTISATION C.R.O.S.	400.00		400.00			
62529100 COTISATION COSMOS			100.00		100.00	100.00
62529300 COMMUNICATION INTERNE EXTERNE	3 234.00		7 253.75		4 019.75	55.42
62529500 CADEAUX RELATIONS PUBLIQUES			189.80		189.80	100.00
62530100 DEPL.CDF MASCULIN 3X3	810.00		2 128.00		1 318.00	61.94

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
62530110 DEPL.CDF PROMOTION 3X3	2	530.00	1	910.00	620.00	32.46
62530111 DEPL CDF VETERANS				878.00	878.00	100.00
62530112 DEPL CDF TRIPLETTE MIXTE	1	100.00			1 100.00	
62530120 DEPL CDF 2X2 JEU PROVENCAL		510.00		720.00	210.00	29.17
62530300 DEPL.CDF JEUNES J/C/M	9	660.00	5	300.00	4 360.00	82.26
62530400 DEPL.CDF JEU PROVENCAL 3X3		950.00		911.00	39.00	4.28
62530500 CDF 2X2 FEMININ		850.00		690.00	160.00	23.19
62530600 DEPL CDF 1X1 MASCULIN		505.00		435.00	70.00	16.09
62530700 DEPL.CDF MIXTE 2X2		680.00		520.00	160.00	30.77
62530800 DEPL.CDF 2X2 MASCULIN	1	140.00		770.00	370.00	48.05
62530900 DEPL.CDF FEMININ 3X3		860.00		984.00	124.00	12.60
62530910 DEPL.CDF 1X1 FEMININ		755.00		592.00	163.00	27.53
62531100 HABILLEMENT JOUEURS	6	522.47	7	294.87	772.40	10.59
62531200 AIDE DEV.ACCESS.HAUT NIVEAU	3	187.38	18	231.27	15 043.89	82.52
62573700 SPORT AU FEMININ	14	268.05	10	137.70	4 130.35	40.74
62573800 TROPHEE MIXTE JEUNES		837.80		2 102.20	1 264.40	60.15
62574000 ACTIONS POLE PACA JEUNES				1 800.00	1 800.00	100.00
62574300 ACTIONS ETHIQUE CITOYENNETÉ		345.40		522.50	177.10	33.89
62574400 ACTIONS TOUS PUBLICS	1	643.62		246.30	1 397.32	567.32
62574500 ACTIONS JEUNES SCOLARISES	3	592.94	2	902.02	690.92	23.81
62574600 CR EQUIPE CLUB	5	243.75	4	671.74	572.01	12.24
62574700 CR EQUIPE CLUB JEUNES		978.26		1 553.10	574.84	37.01
62575000 ARBITRAGE & DELEGATIONS	8	237.35	5	351.76	2 885.59	53.92
62575500 EQUIPEMENT ARBITRES		136.80		336.00	199.20	59.29
62577000 COUPES MEDAILLES TROPHEES		876.00		951.00	75.00	7.89
62578000 LAURIERS DE LA PETANQUE	9	905.00	11	050.33	1 145.33	10.36
62579000 ACTION TOUS A VOS BOULES	8	109.00	5	037.50	3 071.50	60.97
62581000 ACTION CENTRE PERFECTIONNEMENT	20	676.65	12	129.97	8 546.68	70.46
62582000 ACTION TEAM JEUNES REGION SUD	3	583.30			3 583.30	
62590000 SERVICES BANCAIRES		573.52		475.81	97.71	20.54
SALAIRES ET TRAITEMENTS		51 276.64		57 733.74	6 457.10	11.18
64100000 PRIMES ET INDEMNITES		185.90		13 215.02	13 029.12	98.59
64110000 REMUNERATIONS NETTES AGENTS		51 090.74		47 268.09	3 822.65	8.09
64120000 CPAM SALAIRES NETS				2 749.37	2 749.37	100.00
CHARGES SOCIALES		31 923.74		32 421.70	497.96	1.54
64510000 SECURITE SOCIALE/ POLE EMPLOI		24 459.05		24 788.00	328.95	1.33
64520000 RETRAITE		5 805.14		5 622.28	182.86	3.25
64530000 PREVOYANCE		478.62		352.22	126.40	35.89
64540000 MUTUELLE		74.78		1 302.80	1 228.02	94.26
64545000 FORMATION CONTINUE		766.55			766.55	
64550000 MEDECINE DU TRAVAIL		339.60		356.40	16.80	4.71
DOTATIONS AUX PROVISIONS		37 000.00			37 000.00	
68150000 PROVISIONS FONDS DEDIES		37 000.00			37 000.00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		277 445.54		258 772.89	18 672.65	7.22
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 040.86		30 615.09	19 574.23	63.94
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		8 818.85		4 888.96	3 929.89	80.38
76800000 PRODUITS FINANCIERS		2 567.04		1 214.94	1 352.10	111.29
76802000 PENALITES ET FRAIS PROCEDURES		6 251.81		3 674.02	2 577.79	70.16

ANNEXE 5 - RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES



**COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL**
F.F.P.J.P.

Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur FFPJP
15 Bd Sixte Isnard, 84000 AVIGNON
Tél 04 90 86 37 05
Email : crprovencealpescotedazur@petanque.fr

RAPPORT ANNUEL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur le contrôle des comptes annuels du Comité Régional PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau directeur le 16 janvier 2023 :

Rappel des principaux montants en € :

❖ Total du Bilan	329 639	
❖ Total des produits	297 305	
❖ Résultat comptable		+ 19 860

Nous avons effectué notre audit :

- ❖ En examinant, par sondages divers, les éléments probants et les documents justifiant les données contenues dans ces comptes.
- ❖ En vérifiant l'exactitude des soldes des comptes bancaires à la date de l'arrêté des comptes.
- ❖ En appréciant les principes comptables suivis et les estimations significatives présentées pour les dotations aux provisions, charges à payer et fonds dédiés pour l'arrêté des comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Comités affiliés.

En conséquence, nous estimons que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du Comité Régional Provence Alpes côte d'Azur de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal à la fin de cet exercice.

Fait à Avignon, le 26 janvier 2024.

Les vérificateurs aux comptes

Représentant le CD 84

Jean SALETTI

Représentant le CD 04

Jean ARNAUD

ANNEXE 6 - BUDGET PREVISIONNEL 2024

BUDGET PREVISIONNEL 2024 DU COMITE REGIONAL PACA FFPJP

CHARGES ADMINISTRATIVES		38000	
Frais du Comité Directeur	4500		
Secrétariat	4500		
Frais fonctionnement et locations immobilières	21000		
Frais AG	5000		
Frais réunions annuelles	2500		
Cotisation CROS/COSMOS	500		
CHARGES DE COMPETITIONS NATIONALES		36000	
Champ de France Min/Cad/Jun (12 équ)	10000		
Champ de France Pét Séniors 3x3 (1)	1200		
Champ de France Promotion 3x3 (1)	1200		
Dépl Champ de France Pét Séniors 2x2 (1) 1x1 (1)	2200		
Dépl Champ de France Pét Féminines 2x2 (1) 1x1 (1)	2200		
Dépl Champ de France Pét Féminines 3x3 (1)	1100		
Depl champ de France Pét Mixte (2 H 1 D)	1100		
Depl champ de France Pét Vétéran (3X3)(1)	1200		
Dépl Champ de France Pét Mixte (1) (1 H 1 D)	1000		
Dépl Champ de France Jeu Provençal 3x3 (2)	2400		
Dépl Champ de France Jeu Provençal 2x2 (2)	2200		
Trophée des Pépites (FFPJP/DTN)	4000		
Habillement des sportifs aux divers Championnats	6200		
CHARGES DES ACTIONS REGIONALES		89000	
Promotion & Communication			
Communication interne et externe	4000		
Campagne "Tous à vos boules"	11000		
Sport au Féminin, les Odalyades	20000		
Offre licence les Odalyades	12000		
Actions scolaires et périscolaires (actions et formations) 4000	9000		
Action TOUS PUBLICS 2500			
Actions PJJ 3500			
Lauriers de la Pétanque	5000		
Trophée régional des écoles de pétanque	5000		
Compétitions			
Organisation qualificatifs régionaux jeunes + tir precision	6000		

Organisations qualificatifs séniors (3x3 P, 3x3 Promotion, 2x2 P Fém, 3x3 P Fém, 2x2 P Mixte, P TAT, 3x3 JP, 2x2 JP, 3X3 Mixte, Organisation CRC PACA (Masculin, Féminin, Jeunes, Vétéran et Jeu Provençal)	10000		
Team Sport "REGION SUD"	4000		
Discipline			
Commission de discipline	3000		
CHARGES HAUT NIVEAU FORMATION ET ENCADREMENT		35000	
Haut Niveau			
Centre Régional d'Entrainement et de Perfectionnement	25000		
Formations			
Arbitres	2500		
Educateurs	5000		
Dirigeants bénévoles	2500		
CHARGES LIEES A L'EMPLOI		97000	
Salaires et charges	94500		
Honoraires social	2500		
TOTAL DES CHARGES		295000	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
FFPJP Aide professionnalisation			14000
Animations + Ventes			15000
Cotisations annuelles des comités/Mut/CR/CRC			125000
Indemnités FFPJP			5000
Convention d'objectif avec la région			96000
Subvention ANS emploi			20000
Subvention ANS			20000
TOTAL DES PRODUITS			295000

ANNEXE 7 - PHOTOS « LES LAURIERS DE LA PETANQUE »



